LES

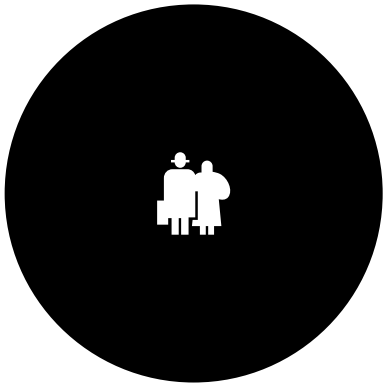

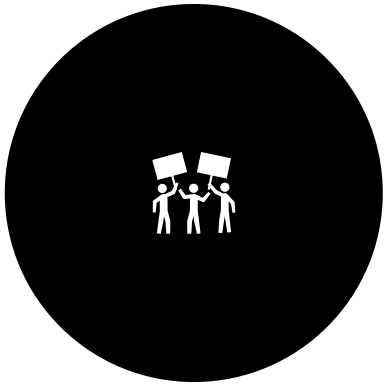

ENJEUX

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

la Cimade
L'humanité passe par l'autre

SOMMAIRE

Edito 2/3

PARMI LES FAITS MARQUANTS 2015 .....4/5

VIE ASSOCIATIVE ET GOUVERNANCE 6/7

LES ENJEUX
Accueil et séjour 8/10
Hébergement 11/13
Enfermement 14/16
Les plus vulnérables 17/19
International et Europe.....20/21
Opinion publique 22/24
Formation 25/26
Ressources humaines 27/28

PARTENAIRES.....29/31

PENSER ET NOURRIR UNE POLITIQUE DE L'ACCUEIL, UN ENJEU ÉTHIQUE ET POLITIQUE

Les ondes de choc qui ont parcouru l'année 2015, au plan national comme au plan international, ont révélé la gravité des enjeux auxquels nos sociétés sont confrontées en ce moment. Dans un contexte de grandes inquiétudes où se profilent des clivages de plus en plus marqués en termes de choix de société, entre fermeture sécuritaire et ouverture solidaire, les questions liées aux migrations ont occupé une place considérable. Qu'il s'agisse de l'accueil des exilés arrivant en Europe ou de la place des personnes migrantes et réfugiées dans notre pays, les valeurs et les principes d'égalité, de justice, de solidarité et de fraternité qui fondent notre projet commun ont été - et restent - durablement mis à l'épreuve.

Ce que l'on appelle à tort la « crise migratoire » est en fait une crise des politiques migratoires européennes, doublée d'une crise humanitaire et d'une crise morale. Elle s'est traduite en France par une situation paradoxale : statistiquement, rien ne peut justifier l'emploi du mot crise au vu du très modeste accroissement du nombre de nouveaux arrivants. Cependant, la gestion des questions d'asile et d'immigration a été traitée sur le mode crise dans une ambiance générale de repli et de peurs.

Dans cette période critique, La Cimade a pu compter sur le dynamisme de ses membres, militants salariés ou bénévoles à travers la France, pour engager des actions qui s'efforcent de répondre aux enjeux du moment dans le domaine qui est le sien : la défense de la dignité et des droits des personnes migrantes et réfugiées, et au delà, la promotion d'une société plus ouverte et solidaire, une société du « bien vivre ensemble ».

Pour ce rapport d'activité 2015, nous avons choisi d'illustrer la façon dont le mouvement de La Cimade s'est mobilisé en réponse à ces enjeux.

L'enjeu de l'accueil des demandeurs d'asile et de l'accès au droit au séjour des personnes étrangères a pris une importance toute particulière dans le contexte de l'année 2015. Les progrès annoncés par la réforme de l'asile ont été considérablement freinés par la multiplication des obstacles bureaucratiques et législatifs. Avec comme conséquence la précarisation, voire la mise à la rue ou dans des campements de fortune, de personnes en attente d'une protection internationale. Pour les équipes de La Cimade, il s'agit non seulement de pratiquer un accueil humainement digne et solidaire, mais aussi de lutter sans relâche pour permettre aux personnes étrangères en but aux innombrables difficultés créées par une législation restrictive,

d'accéder au droit de vivre dignement ici. A ce titre, la question de l'hébergement constitue un véritable enjeu de société dans la mesure où l'insuffisance des moyens et l'incohérence des politiques conduisent à renvoyer des milliers de familles ou de personnes seules dans des dispositifs d'urgence sociales débordés. Ces situations indignes donnent de notre pays l'image consternante d'un pays inhospitalier.

Parmi toutes les personnes que nous accueillons à La Cimade, certaines requièrent une attention redoublée et un suivi spécifique en raison des parcours douloureux qu'elles connaissent : femmes victimes de violence, mineurs isolés, malades, populations de culture Rom stigmatisées. L'enjeu de cette priorité accordée aux personnes étrangères les plus vulnérables est de leur permettre de sortir de leur isolement et de faire reconnaître aux pouvoirs publics qu'avant d'être des « étrangers », il s'agit d'êtres humains vivant sur notre territoire, envers lesquels ils doivent assumer leurs responsabilités au regard de la loi et de la morale.

Dans le discours paradoxal du gouvernement sur le traitement des questions migratoires avec « humanité et fermeté », c'est surtout le volet répressif que nous avons constaté sur le terrain. Tout particulièrement dans les lieux de rétention administrative qui ont tourné à grand régime au cours de cette année. Les politiques et les conditions d'enfermement des personnes étrangères restent plus que jamais un enjeu mobilisateur pour La Cimade. Dans les centres de rétention et dans les établissements pénitentiaires, les équipes doivent lutter pour accompagner les personnes privées de liberté à l'accès aux droits, pour dénoncer les pratiques illégales ou abusives, pour défendre l'humanité de celles et ceux qui sont enfermés en vue d'être expulsés pour le seul délit de ne pas avoir les bons papiers, ou qui sont victimes de traitement discriminatoires en prison parce qu'ils sont étrangers.

Au niveau international, les enjeux liés aux politiques migratoires sont de taille, au point même de mettre en péril le projet d'une Union Européenne fondé sur des valeurs universelles. Pour aider à mieux en comprendre les ressorts et à coopérer avec ses partenaires luttant contre leurs effets sur le terrain des pays de transit, de départ et d'arrivée, La Cimade a engagé elle-même ou participé à de multiples initiatives inter-associatives dénonçant les logiques de fermeture des frontières et appelant à des changements radicaux des politiques mises en œuvre depuis des années. Avec ses partenaires africains ou européens, elle a organisé des missions sur des zones frontières particulièrement symboliques de l'échec de ces politiques, au Maroc, en Italie et à Calais.

Enfin, l'enjeu de porter et diffuser un message constructif d'ouverture « à l'autre » dans ces temps de fermeture des territoires et des mentalités, un message de solidarité dans un climat de méfiance et de peurs, a mobilisé des énergies considérables des équipes salariées et bénévoles pour déjouer les préjugés, lutter contre les amalgames, susciter des actions pédagogiques porteuses de sens. L'augmentation du nombre de personnes qui nous ont exprimé leur accord et leur soutien ou qui se sont proposées pour s'engager à La Cimade, est bien le signe de la réalité d'une prise de conscience dans la société civile de l'importance des enjeux et de l'urgence d'agir face aux risques représentés par la montée des tendances xénophobes. Ces marques de confiance nous encouragent et nous engagent aussi et surtout à redoubler d'efforts pour chercher inlassablement à apporter des réponses à la hauteur des enjeux, en gardant la double exigence d'éthique et de qualité du travail sur le terrain qui fonde et légitime notre action et nos prises de position publiques.

Geneviève Jacques
Présidente de La Cimade

PARMI LES FAITS MARQUANTS 2015

JANVIER

8 janvier • **Je suis Charlie**

JE SUIS CHARLIE

Au lendemain des attentats contre Charlie Hebdo, La Cimade et ses partenaires du collectif Vivre Ensemble appellent à rejeter l'intolérance et à défendre les valeurs de respect et de solidarité.

Fin janvier • **Accueil de 16 personnes d'origine kurde yézidie en Guyane**

La préfecture de Guyane tente d'expulser 16 kurdes irakiens en transit pour Paris, de la communauté yézidie persécutée par Daech. La mobilisation de La Cimade Guyane permet une issue favorable pour ces personnes, depuis leur libération jusqu'à l'obtention du statut de réfugié.

FÉVRIER

Du 9 au 14 février • **La Cimade à Calais**

Une mission d'observation est effectuée à Calais par La Cimade. Données de terrain et témoignages sont collectés. Objectif : étudier les conséquences des politiques européennes d'asile et de migration sur les droits des personnes migrantes. Cette étude fera l'objet d'une publication à paraître en 2016.

MARS

13 mars • **Journée de décryptage sur le Sahel**

Zone de liens et d'échanges mais aussi de fractures multiples, le Sahel est un espace dont les enjeux politiques et économiques sont majeurs. La journée de décryptage, organisée à Lyon, apporte des clés de compréhension sur les interactions entre le thème des ressources minières, énergétiques, agricoles et le développement économique, la militarisation et les questions migratoires.

Du 24 au 27 mars • **La Cimade au Forum Social Mondial de Tunis**

La Cimade se rend du 24 au 27 mars au FSM de Tunis, où elle co-anime des ateliers autour des questions migratoires européennes et internationales.

Du 27 mars au 11 avril • **Festival « Un printemps à Béziers »**

Associations (dont La Cimade) et citoyens de Béziers se mobilisent pour offrir à la ville un beau festival de culture et de partage. Débats, ateliers, spectacles : autant d'occasions de faire vivre les valeurs d'ouverture et de solidarité, prouvant que Béziers résiste aux discours de haine et porte le « vivre ensemble » par des actes.

AVRIL

Mobilisation suite aux naufrages en Méditerranée

En l'espace d'une semaine, lors de 2 naufrages parmi les plus meurtriers du 21ème siècle, les 12 et 19 avril, plus de 1 000 personnes meurent en Méditerranée. La Cimade, avec d'autres, se mobilise au niveau régional, national et international. Les autorités françaises et européennes sont interpellées à plusieurs reprises par des communiqués, tandis que des rassemblements sont organisés à Bruxelles et dans plusieurs villes de France.

JUIN

Demandeurs d'asile : le devoir d'hospitalité, c'est maintenant !

Juin est marqué par une dégradation des conditions d'accueil des demandeurs d'asile qui arrivent en France. A Paris, le campement de La Chapelle, puis celui de la halle Pajol, sont évacués par les forces de l'ordre. Des dizaines de personnes sont enfermées en centre de rétention administrative au lieu de bénéficier des solutions de relogement promises. A Calais, alors que des milliers d'exilés survivent dans un bidonville, une rafle le 18 juin conduit à l'enfermement de 54 demandeurs d'asile, dispersés dans des centres de rétention. A la frontière italienne, des centaines de migrants désireux de rejoindre le nord de l'Europe se retrouvent bloqués, à la rue. La Cimade se mobilise par ses prises de parole publiques et sur le terrain auprès des exilés. Le 20 juin, l'Assemblée Générale de La Cimade lance un cri d'alerte, à la veille d'un conseil européen consacré aux questions migratoires : « Le devoir d'hospitalité, c'est maintenant ! »

16 juin 2015 • **Malades étrangers : le couloir de la mort à la française**

La Cimade et ses partenaires s'indignent du parcours du combattant emprunté par les malades étrangers pour voir leurs droits respectés, quand ils ne sont pas renvoyés à la mort dans un pays ne leur permettant pas d'être soignés. Le 16 juin, une action collective est organisée à Paris, Lyon, Nantes et Toulouse pour dénoncer ce traitement inhumain.

26-28 juin 2015 • **Etrange, étranger : le Festival international du roman noir de Frontignan**

La Cimade est partenaire de cet évènement à la renommée internationale dont le thème 2015, « Etrange, étranger », rejoint son combat. Un recueil de nouvelles est édité, préfacé par la présidente de La Cimade.

JUILLET

9 juillet • **Enfermement des enfants : le gouvernement persiste et signe**

Alors qu'une mère est enfermée au centre de rétention de Toulouse avec son bébé de 2 mois et sa fille de 3 ans, La Cimade dénonce une fois de plus cette pratique, pour laquelle la France a été condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme et à laquelle le candidat Hollande avait promis de mettre fin. Au total, en 2015, 105 mineurs auront été placés en rétention avec leurs parents, soit un nombre qui a plus que doublé par rapport à l'année 2014.

20 juillet • **Mobilisation autour du projet de loi immigration**

Le projet de loi relatif au droit des étrangers est examiné en 1ère lecture à l'Assemblée Nationale. La Cimade s'alarme de la teneur du texte, dans la continuité d'une politique migratoire en durcissement continue. Elle conjugue prises de parole publique et plaidoyer auprès des parlementaires pour tenter de faire évoluer le texte.

29 juillet • **Adoption de la nouvelle loi sur l'asile**

Après des mois de discussion, la nouvelle loi entre en vigueur le 1er novembre. Après une importante mobilisation de La Cimade pour faire évoluer le texte dans le sens d'un plus grand respect des droits des personnes concernées, l'heure est à la vigilance pour en suivre les conséquences et les applications effectives.

AOÛT

Situation critique au CRA de Bordeaux

Au cœur de l'été, entre tentatives de suicide et grèves de la faim, les actes désespérés se multiplient au centre de rétention de Bordeaux. La Cimade dénonce la violence structurelle provoquée par ce lieu, « véritable espace d'inhumanité et de souffrance institutionnalisée, au sous-sol d'un commissariat où sont enfermés des êtres humains prêts à tout pour ne pas être expulsés ».

Mineurs isolés étrangers : un bras de fer victorieux à Nantes

La Cimade et Médecins du Monde se mobilisent autour de 10 jeunes mineurs isolés, suite à un refus de prise en charge par le conseil départemental de Loire Atlantique. Après un mois de bras de fer juridique, politique et médiatique avec le conseil départemental, ce dernier accepte de respecter ses obligations et met les jeunes à l'abri.

SEPTEMBRE

Emotion et emballement médiatique autour du sort des réfugiés

Suite à de nouveaux naufrages et à la publication le 2 septembre de la photo du petit Aylan, enfant syrien de 3 ans retrouvé mort sur une plage turque, l'opinion publique réagit fortement. Très sollicitée par la presse, La Cimade demande un changement radical de perspective sur les questions migratoires. Plusieurs tribunes inter associatives sont publiées.

OCTOBRE

22 octobre • **Calais, le gouvernement joue la grande illusion**

A partir du 21 octobre, pour donner l'illusion de désengorger Calais, le gouvernement lance une opération nationale de grande ampleur. Près de 1200 personnes syriennes, afghanes, iraniennes, irakiennes, érythréennes, en quête de protection, seront arrêtées, déplacées et enfermées dans 7 centres de rétention dans toute la France, pour être libérées quelques jours plus tard. La Cimade dénonce publiquement cette politique absurde, inutile et dégradante, tout en accompagnant les personnes dans les centres de rétention pour les aider à faire valoir leurs droits.

NOVEMBRE

Du 14 au 29 novembre • **Edition 2015 du festival Migrant' scène**

Du 14 au 29 novembre, le festival Migrant'scène entraîne le public sur les pas des réfugié.e.s. Une thématique en prise directe avec l'actualité, pour ces deux semaines de rencontres, d'échanges et de fêtes autour de 300 évènements partout en France ! Deux fois plus de monde qu'en 2015.

20 novembre • **Eux c'est nous : les éditeurs jeunesse se mobilisent pour l'accueil des réfugiés**

À la suite des évènements de la rentrée 2015, les éditeurs jeunesse décident de réaffirmer des valeurs fortes d'accueil et de solidarité à l'égard des réfugiés, et d'expliquer à leur public les fondements et les enjeux de cette actualité. Ils publient un livre : « Eux, c'est nous », autour d'un texte inédit de Daniel Pennac et d'illustrations de Serge Bloch. L'intégralité des recettes issues des ventes sont reversées à La Cimade.

25 novembre • **Nous ne cèderons pas !**

La Cimade s'associe à un appel unitaire de nombreuses associations et membres de la société civile, suite à la mise en place de l'état d'urgence, demandant à ce que nos droits et libertés soient préservés et que nul ne soit victime de discriminations.

DÉCEMBRE

11 décembre • **Journée de décryptage Israël-Palestine**

Après avoir observé la situation sur place, La Cimade consacre une journée au décryptage de l'histoire de cette « guerre d'occupation » qui ne dit pas son nom, de la façon dont elle est vécue et perçue par des acteurs de terrain, en vue de mieux fonder les engagements de solidarité sur une compréhension approfondie de la situation. Organisée à Montpellier, cette journée a permis à chaque intervenant de proposer des clés de lecture pour comprendre la complexité de la situation en Palestine et en Israël.

18 décembre • **Le retour du délit de solidarité**

Malgré l'indignation et la mobilisation du monde associatif (dont La Cimade), Claire, militante associative de 72 ans, est condamnée à 1500 € d'amende par le tribunal de Grasse après avoir voulu aider deux personnes en situation irrégulière à prendre le train en gare d'Antibes pour rejoindre leur famille, en les soustrayant à un contrôle policier.

VIE ASSOCIATIVE

Avec 2 000 bénévoles à La Cimade, la dynamique instaurée dans le cadre d'une politique de l'engagement est essentielle. Aider les personnes dans la défense de leurs droits suppose, pour les militants, de pouvoir se rencontrer, d'échanger sur les situations rencontrées, de participer à des travaux sur les thématiques auxquelles ils sont confrontés au quotidien comme l'asile, le séjour, la prison, la santé... Le soutien aux 13 régions dans leur organisation, l'animation et l'information des 85 groupes locaux se construit en conséquence autour de la formation, de la mise en place d'espaces de concertation ou encore de l'élaboration d'outils d'information et de communication adaptés. Pour cette année 2015, la vie associative à La Cimade a été centrée sur la consolidation de la nouvelle politique de l'engagement et le déploiement de nouveaux projets.

Le bénévolat et l'engagement sont des enjeux majeurs pour la pérennité des actions de La Cimade et son développement. C'est pourquoi ils ont été approfondis ces dernières années. Ce travail consolidé donne des opportunités pour le renforcement ou le développement de nouveaux projets, l'accueil de nouveaux bénévoles... Deux projets sont marquants pour cette année 2015 : les ateliers sociaux linguistiques et cours de FLE, proposés désormais dans **11 régions**, et une réflexion sur la conservation des archives de La Cimade.

Mutualiser les activités linguistiques

Face au développement très important, depuis 2014, des actions d'apprentissage du français par les groupes locaux dans le cadre d'ateliers sociaux linguistiques ou de cours de FLE, La Cimade a organisé en mai une première journée nationale de mutualisation des pratiques, avec les acteurs et actrices de terrain engagés dans ces initiatives. Cette journée visait le recensement des initiatives, l'identification des pratiques et le recueil des besoins en termes d'appui et d'accompagnement.

A l'issue de cette première rencontre, un projet d'ensemble a pu être dégagé. Proposé à des fondations, il a obtenu un soutien financier précieux notamment pour la conception d'outils, des appuis techniques et pour la coordination du projet sur toute la France.

Conserver la mémoire de La Cimade

A plus de 75 ans, La Cimade sait toute l'importance de la conservation et de la transmission de l'histoire. Une réflexion poussée a été conduite cette année pour pouvoir identifier les ressources documentaires présentes dans les 13 régions, les identifier, évaluer leur pertinence et les meilleures options de conservation… L'objectif pour La Cimade est ensuite de favoriser la transmission de la mémoire de l'association et d'assurer ainsi un passage de relais sur les valeurs aux groupes et équipes en région. Parallèlement, une formation sur les archives à destination du mouvement a été préparée en partenariat avec l'association Génériques et la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine) pour donner des pistes et des méthodes de conservation des documents de La Cimade au niveau local et régional.

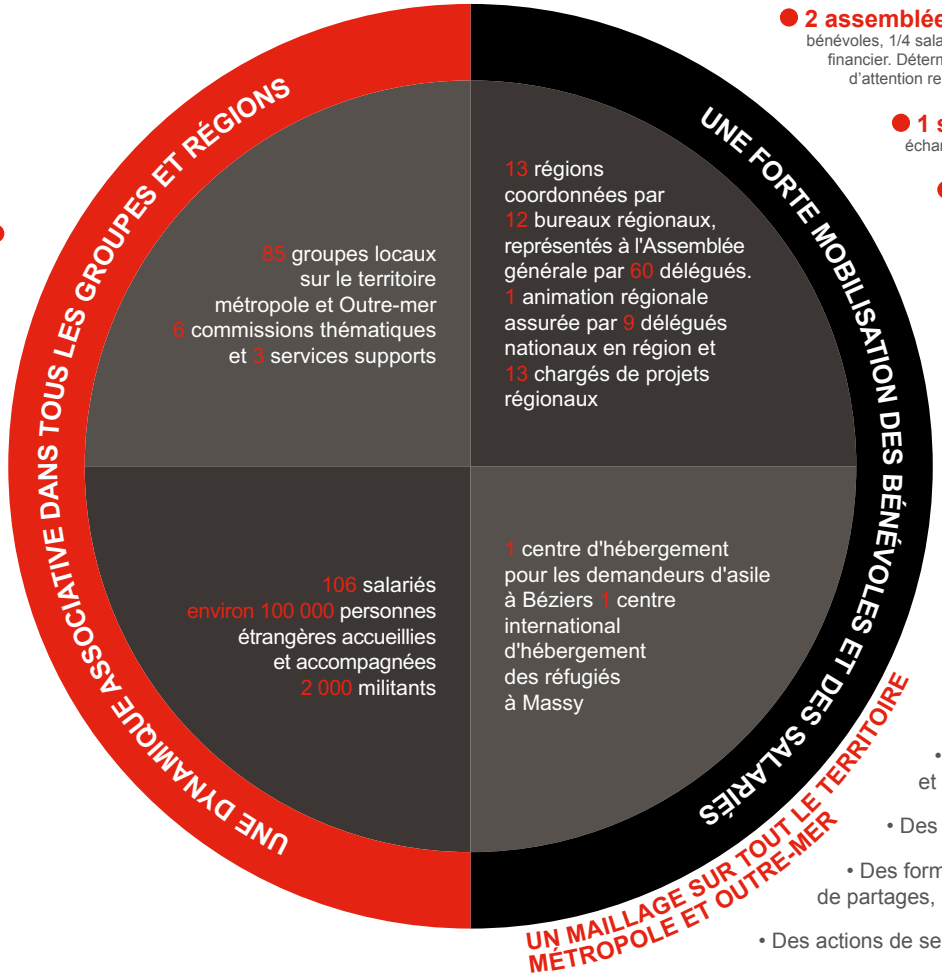

- Développer et renforcer les compétences
- Accompagner les militants dans leurs missions
- Soutenir les régions dans leur structuration, animation
- Créer des espaces de débats et faciliter les flux d'informations
- Coordonner les équipes de salariés au service des régions
- Mise en place d'espaces de travail et d'échanges entre salariés en région et instances régionales
- Mise en place de journées de travail thématiques avec les délégués nationaux en région

- **1 conseil national** (15 personnes élues par l'Assemblée générale). Assure une mission d'orientation et garantit la mise en oeuvre du projet du mouvement
- **2 assemblées générales** en mars et en juin (120 membres : 1/2 bénévoles, 1/4 salariés, 1/4 membres titulaires) approuvent le rapport moral, financier. Déterminent la politique générale et se prononcent sur les points d'attention remontés des assemblées régionales
- **1 session nationale** (bénévoles et salariés travaillent et échangent sur une ou plusieurs thématiques de travail)
- **2 réunions annuelles des bureaux régionaux** (partage sur les spécificités des régions, échanges sur actualités, problèmes rencontrés dans le respect des droits...)

Des lieux vecteurs d'animation

- Des espaces de travail entre délégués nationaux en région et instances régionales
- Des espaces de travail entre chargés régionaux
- Des espaces de travail entre salariés de la rétention
- 131 permanences juridiques (droit au séjour, asile, étrangers malades, femmes victimes de violences, regroupement familial, éloignement, prison…)
- Des actions conduites à l'international et en Europe
- Des actions de plaidoyer auprès des élus
- Des formations linguistiques, des ateliers créatifs et/ou de partages, des espaces de paroles et d'actions
- Des actions de sensibilisation et de mobilisation

NORD-PICARDIE
Amiens, Arras, Lille, Maubeuge, Soissons, Tourcoing, Valenciennes

IDF / CHAMPAGNE-ARDENNES
Aube, Ardennes, Essonne, Gobelins, Luxembourg, Reims, Savigny, Val d'Oise, Yonne, Yvelines

NORMANDIE
Alençon, Caen, Rouen

ALSACE-LORRAINE
Colmar, Strasbourg, Sélestat, Mulhouse, Nancy

BRETAGNE / PAYS-DE-LOIRE
Anjou, Finistère, Morbihan, Nantes, Rennes, St Brieuc, Sarthe, Vendée

FRANCHE-COMTÉ / BOURGOGNE
Besançon, Chalon-sur-Saône, Dijon, Montbéliard

CENTRE-OUEST
Blois, La Rochelle, Niort, Orléans, Poitiers, Tours

AUVERGNE-LIMOUSIN
Clermont - Ferrand, Eymoutiers, Nevers

RHONE-ALPES
Annonay, Chambon-sur-Lignon, Ferney Voltaire, Grenoble, Lyon, Montbéliard, Pays de Gex, Romans, Saint-Etienne, Valence

OUTRE-MER
Réunion, Mayotte, Guyane, Guadeloupe

SUD-EST
Aix-en-Provence, Avignon, Gap, Marseille, Var

SUD-OUEST
Agen, Albi, Ariège, Aurillac, Bayonne, Bordeaux, Cahors, Figeac, Mazamet, Montauban, Mont-de-marsan, Pau, Tarbes, Toulouse

LANGUEDOC-ROUSSILLON
Alès, Béziers, Carcassonne, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Perpignan, Sète

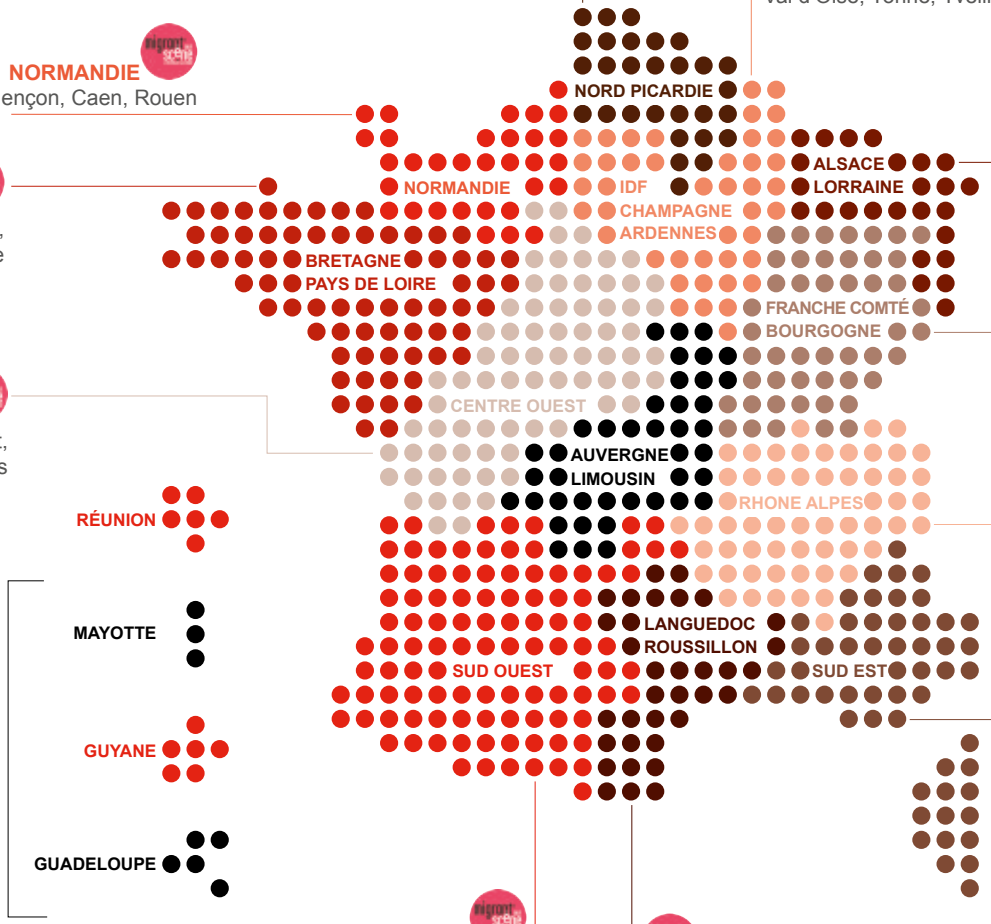

Nombre de contacts téléphoniques et orientations : 78 000

+ de 100 000 personnes étrangères accompagnées.

131 permanences juridiques assurées par 2 176 bénévoles militants (conseil, rédaction de dossiers, référés, démarches asile, droit au séjour, regroupement familial, violences, santé...).

+ de 800 actions de sensibilisation.

145 bénévoles engagés dans 16 villes sur des cours de français et 1 190 apprenants (60% hommes et 40% femmes).

La Cimade présente dans 8 centres de rétention administrative (Rennes, Mesnil/amelot, Bordeaux, Toulouse, Hendaye, Cayenne, Guadeloupe, la Réunion).

8 000 personnes aidées.

La Cimade présente dans 75 établissements pénitentiaires (150 bénévoles 2 170 détenu.e.s rencontré.e.s).

60 formations dispensées en interne & externe.

Un soutien marqué aux régions

Si l'animation régionale est une constante, **les équipes régionales** peuvent être confrontées, selon les années, à des difficultés de plusieurs ordres (organisation, animation, baisse des subventions, complexité des situations rencontrées…). Lorsque cela arrive et à leur demande, l'équipe en charge de la vie associative est là en soutien.

En **Outre-mer**, l'absence de délégué national a été compensée par un soutien appuyé de l'équipe Vie associative pour assister les équipes salariées des 4 groupes de la région et travailler à l'émergence d'une coordination régionale adaptée à la géographie particulière.

Ce fut le cas aussi en **Normandie** et **Franche-Comté / Bourgogne**, régions dépourvues de salariés. D'autres régions ont été accompagnées sur la base de projets initiés en 2014 (structuration, animation, recherche de financements…) comme le **Languedoc-Roussillon**, le **Centre-Ouest** et le **Sud-Est** ou dans le cadre d'une refonte de la structuration associative comme en **Bretagne / Pays-de-Loire**.

Pour faciliter le travail collectif et le partage d'informations, l'équipe en charge de la vie associative propose, deux fois par an, des réunions regroupant les membres des Bureaux Régionaux et réunit tous les deux mois l'ensemble des Délégués Nationaux en Région.

En 2015, ont également été mises en œuvre les premières réunions des chargé-e-s de projets régionaux (CPR). Ces rendez-vous sont essentiels pour la circulation de l'information, les échanges et l'identification des besoins des régions. Ils sont des espaces de réflexion, des temps de coordination et de recherche de cohérence dans l'action et le positionnement de l'association.

Les réunions de partage d'information essentielle à la dynamique régionale

Répondre à une hausse des propositions d'engagement

La dynamique associative est fortement portée au niveau régional. Elle s'appuie tout à la fois sur des réunions des groupes, réunion des bureaux régionaux ou à l'occasion de conseils régionaux. De nombreux espaces de discussions, d'échanges, et de mutualisation des pratiques, de formation rythment l'année dans chaque région.

Les **13 régions** de La Cimade ont été extrêmement sollicitées par des personnes désireuses d'apporter leur aide et compétences. Dans certaines régions, les propositions de bénévolat ont été si nombreuses que chaque équipe régionale a dû prendre le temps de la concertation, de la discussion pour refondre les modes d'accueil qui prévalaient jusqu'alors. Un peu partout, les temps d'information et les parcours d'intégration ont été repensés et améliorés.

En **Bretagne**, des bénévoles aguerris sont devenus des référents pour des nouveaux afin de faciliter leurs parcours d'intégration et l'appréhension de leurs missions. Les équipes du **Nord-Picardie** ont multiplié les temps d'accueil et misé sur le jeu du parcours des migrants, utilisé dans les actions de sensibilisation de La Cimade, pour permettre aux nouveaux d'intégrer les difficultés des migrants plus facilement. A **Toulouse**, un groupe d'accueil spécifique a été créé ainsi que des espaces réguliers d'échanges pour pouvoir répondre aux questions ou sollicitations. Des étapes importantes qui exigent de la part des équipes un investissement conséquent pour permettre à tous les nouveaux de bien appréhender le projet associatif de La Cimade, ses orientations, ses valeurs et modalités d'accompagnement des personnes migrantes. Des temps d'accueil collectifs ont aussi été programmés en **Ile-de-France** et en **Rhône-Alpes**. Cet apport significatif de personnes volontaires a permis soit le renfort salutaire d'équipes, soit le développement de nouvelles activités comme l'interprétariat, la sensibilisation, le soutien à l'intendance, le soutien scolaire ou la mise en place de permanences d'orientation sociale.

Comprendre les ressorts de l'engagement

Toutes les structures connaissent la force de l'engagement des bénévoles. On connaît rarement les ressorts qui agissent sur un plan personnel pour rester actif dans une association ou choisir de cesser sa mission. Pour pouvoir optimiser sa politique de bénévolat et sa dynamique d'accueil et de suivi des militants, La Cimade a engagé une réflexion en 2015 pour cerner plus finement les raisons du départ de certains bénévoles. Au cours de cette année, les bases et contenus d'une enquête ont été arrêtés avec le concours des régions. Cette enquête sera lancée en 2016 et ses conclusions partagées la même année.

Un soutien marqué est proposé aux groupes locaux pour favoriser leur développement, l'accueil de nouveaux militants, afin de renforcer partout où cela est possible la présence et le poids de La Cimade sur l'ensemble du territoire.

Développer les adhésions, soutien de l'association

L'adhésion à La Cimade est l'expression d'une adéquation à ses valeurs, à des principes, une éthique. Elle manifeste une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées, traduit une vision d'une société ouverte, bienveillante et fraternelle. C'est aussi une opportunité pour chaque bénévole d'aller plus loin dans son engagement en prenant part aux orientations du mouvement. Les adhésions participent en outre, à l'assise financière de l'association. En 2015, une réflexion a été lancée pour assurer une plus grande visibilité à l'acte d'adhésion et optimiser les modalités de gestion afférentes.

AFG

L'ENJEU DE L'ACCUEIL ET DU SÉJOUR

Cette année 2015 a été l'une des plus médiatiques concernant les personnes étrangères, demandeuses d'asile ou migrantes, pour fuir l'impossibilité de construire une vie garante des biens les plus élémentaires. Les sirènes de la peur, la tentation du repli, la réalité de la fermeture des frontières posent la question de la politique à conduire, au nom des principes internationaux de protection et d'accueil qui ont fait, en un temps, la fierté de notre pays et plus largement de l'Europe. En France, l'application de la réforme de l'asile, votée en 2015, reste problématique et n'a pas manqué de soulever une mobilisation forte de La Cimade. Le projet de loi relatif aux droits des étrangers, examiné à l'Assemblée Nationale et par le Sénat tout au long de l'année a été à l'origine d'un plaidoyer très marqué de La Cimade face à des propositions liberticides sans précédent.

Une année difficile pour la protection

2015 est une année record pour la France en termes de demandes d'asile, avec 79 913 demandes (en progression de 22% par rapport à 2014) mais aussi de protections accordées. Un seuil de près de 20 000 statuts de réfugiés a été atteint, soit un taux d'accord de 31,5% contre 27% en 2014. La hausse des demandes se justifie par la forte progression des demandes des personnes originaires du Soudan, du Kosovo, de Syrie, d'Irak et d'Haïti. Marquée par l'entrée en vigueur progressive de la réforme de l'asile, 2015 reste, dans le domaine de la protection, une année difficile. En **Ile-de-France**, où cette réalité est prégnante, comme dans d'autres régions, déposer une demande d'asile relève du parcours du combattant. Si la nouvelle législation impose au préfet d'enregistrer toute demande d'asile dans un délai maximal de 3 jours, de nombreuses personnes, en besoin d'une protection internationale, n'ont pas accès à la procédure d'asile et sont contraintes de recourir à la justice pour que l'administration enregistre leur demande. En dépit de moyens supplémentaires, en amont de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), le délai d'accès est, dans plusieurs préfectures, de plusieurs mois.

En effet, la réforme oblige toute personne sollicitant l'asile à se préenregistrer auprès de la Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile (PADA) d'un département pour obtenir une convocation préfectorale en vue de déposer effectivement sa demande. Ces plateformes, gérées par des personnes morales (opérateurs associatifs ou sociétés privées), disposent d'un quota de rendez-vous attribué parcimonieusement par l'autorité préfectorale, ce qui les conduit à refuser de nombreuses personnes.

Or, tant que leurs demandes ne sont pas enregistrées, ces personnes sont en séjour irrégulier et risquent d'être arrêtées puis expulsées. Elles sont également maintenues dans une situation de grande précarité (impossibilité d'accéder à un hébergement, à une allocation de subsistance, à une protection maladie).

Comble de l'absurde, l'administration fait porter la responsabilité de ses propres dysfonctionnements sur les demandeurs d'asile eux-mêmes en les sanctionnant par la suite pour avoir tardé à présenter leur demande d'asile dans les délais impartis.

Les nombreuses interpellations de La Cimade et de ses partenaires auprès des services de l'asile du Ministère sont restées sans réponse. Sur le terrain, les bénévoles de La Cimade, déjà confrontés à des situations complexes en 2014, ont dû une nouvelle fois s'adapter. En **Ile-de-France**, plusieurs actions ont été mises en place en vue d'analyser l'impact de la réforme sur la situation des demandeurs d'asile et repenser les modes d'actions des équipes. Entre autres : formation spécifique des équipes dans l'accompagnement des demandeurs lors de leur entretien avec l'officier de protection de l'OFPRA et création d'une équipe mobile en soutien aux personnes arrivant en région parisienne en quête de protection (recensement des lieux où se regroupent les exilé.e.s ; repérage des différentes situations administratives ; conseils et orientations ; participation à une permanence inter-associative proche des lieux de campement).

En **Centre-Ouest**, en plus de la centaine de permanences juridiques actives, des permanences hebdomadaires ont été mises en place.

En **Nord-Picardie**, des sessions d'informations collectives ont été dédiées à la compréhension du fonctionnement de la CNDA.

De leurs côtés, les équipes de **Bretagne / Pays-de-Loire** ont initié des rencontres entre demandeurs d'asile, travailleurs sociaux et associatifs pour échanger sur les questions de procédures, d'hébergement et d'accès aux soins.

Conseil dans une permanence juridique à Paris

Au plan national, toutes les équipes régionales de La Cimade ont été soutenues par la diffusion d'informations complètes et régulières sur la description des mesures législatives et réglementaires, la révision de la liste des pays sûrs, l'évolution du dispositif d'accueil avec les annonces de place CADA, les mécanismes de relocalisation, etc.

Avec d'autres associations, La Cimade a déposé quatre recours pour contester les décrets d'application de la loi asile et la décision fixant la liste des pays sûrs. L'association est également intervenue aux côtés de demandeurs d'asile dans 10 appels du juge des référés du Conseil d'Etat portant sur la réglementation Dublin, l'application des procédures prioritaires et les conditions d'accueil.

Le droit au séjour remis en question

L'application difficile de la réforme n'a pas été le seul enjeu de La Cimade en matière d'accueil et de défense des droits des étrangers. Fortement mobilisée contre le projet de loi relatif aux droits des étrangers et le développement des pouvoirs de contrôle de l'administration sur les personnes titulaires d'un titre de séjour, La Cimade a dénoncé avec vigueur la possibilité, pour les préfets, de convoquer à tout moment les personnes pour leur retirer leur titre de séjour et de pouvoir exiger des écoles, des hôpitaux et des collectivités, des documents protégés par le secret professionnel. Elle s'est aussi manifestée avec force sur la légalisation de l'interpellation des personnes à leur domicile et dans les foyers d'hébergement, la facilitation des passages entre rétention et assignation, les convocations abusives, la santé sous tutelle du ministère de l'intérieur... Par le biais des **131 permanences juridiques** que compte La Cimade, les équipes ont constaté les plus grandes difficultés d'accès aux guichets des préfectures. Une situation exacerbée par la prise de rendez-vous sur internet, devenue obligatoire, qui exclue de très nombreuses personnes. La Cimade a pu le prouver, aucune plage de rendez-vous n'est dans les faits proposée dans de nombreuses grandes villes de France. Face à ces situations, les bénévoles ont aidé à la rédaction de courriers et de recours pour faire valoir les droits des personnes. **Dans toutes les régions**, les militants ont affronté des embûches de toutes sortes (exigence illégale de justificatifs, absence de tout récépissé de demandes, délais d'instruction interminables)… avec le plus souvent des refus à la clef de ces démarches.

L'ENJEU DE L'HÉBERGEMENT

Au Cada de Béziers

Le mal logement est une triste réalité en France. Près de 2,9 millions de personnes vivent dans des conditions très difficiles. 2,1 millions de personnes ne possèdent ni eau courante, ni toilettes intérieures, ni douche, ni moyen de chauffage ou de coin cuisine. D'autres vivent dans des lieux surpeuplés. Les plus pauvres sont les plus affectés par des conditions d'hygiène déplorables, à l'origine de problèmes de santé les affectant physiquement ou psychologiquement. Parmi les personnes les plus démunies, les personnes étrangères, en attente de statut, déboutées, isolées, marginalisées subissent ces conditions de précarité extrêmes. En 2015, La Cimade s'est mobilisée, partout où elle le pouvait, y compris dans son centre d'accueil de demandeurs d'asile à Béziers et dans son centre international d'accueil des réfugiés à Massy.

En **Bretagne / Pays-de-Loire**, en **Rhônes-Alpes**, en **Alsace-Lorraine**, dans le **Sud-Est** ou encore en **Languedoc-Roussillon**, **Auvergne-Limousin** et **Sud-Ouest**, la question de l'hébergement est devenue centrale. Au quotidien, dans les permanences de La Cimade, les bénévoles accueillent chaque jour des familles, des jeunes, des demandeurs d'asile, des déboutés sans solution d'hébergement. Or, le code de l'action sociale et des familles stipule que « toute personne sans abri, en situation de détresse médicale, psychique et sociale, a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ». Les faits sont tout autre en réalité. C'est pourquoi les bénévoles ont accompagné de nombreuses personnes dans le dépôt d'un référé hébergement. Dans le **Sud-Est** et en **Bretagne / Pays-de-Loire**, les équipes de La Cimade ont tissé des liens étroits avec le réseau Welcome qui propose des solutions provisoires d'hébergement. En **Rhône-Alpes**, des réponses ont été trouvées grâce à la solidarité des bénévoles et de nombreuses actions auprès des institutions en charge de l'hébergement et à une pétition, signée par 70 000 personnes, lancée en décembre pour demander aux autorités locales un accès prioritaire pour les femmes et les enfants. En **Auvergne**, les équipes, en lien avec une association catholique ont développé un système d'hébergement solidaire chez des habitants désireux d'apporter leur soutien.

Campement sauvage à Austerlitz

Faire face au désengagement de l'Etat

Dans le **Languedoc-Roussillon**, le désengagement des conseils départementaux, marqué par une diminution des nuitées d'hôtel, condamne à la rue de nombreuses familles déboutées du droit d'asile. Face à des situations d'urgence, les bénévoles ont participé à l'ouverture de squats et au soutien matériel des personnes logées dans ces lieux. Partout en France, des groupes locaux de La Cimade se sont mobilisés soit dans le cadre de collectifs, comme à **Perpignan** avec le collectif **« Bouge Toit »**, soit dans le soutien à la création de lieux de vie, comme à **Montpellier** ou **Marseille**. Dans le **Sud-Ouest**, où cette problématique récurrente est dramatique, les équipes privilégient des actions de dénonciation en lien avec le collectif inter associatif de **Toulouse**, RESF à **Tarbes** ou encore le collectif Sahraoui à **Bordeaux** et le collectif hébergement de **Montauban**, afin d'obliger l'Etat à assumer ses responsabilités. A **Pau** et **Bayonne**, d'autres actions d'aides sociales sont conduites, incluant un dispositif d'hébergement temporaire.

Héberger et développer des actions

Au centre international de réfugiés de **Massy** (91), 121 personnes ont été hébergées et accompagnées en 2015. Originaires de 18 pays différents, ces personnes proviennent majoritairement d'Afrique subsaharienne avec cependant une part croissante d'Afghans et de Tchétchènes. La part des enfants et des jeunes majeurs y est en constante progression (33 % des résidents ont moins de 18 ans). La mise en place de la réforme asile et la remise à plat du dispositif de centre provisoire d'hébergement ont exigé une forte présence de La Cimade aux consultations du ministère de l'Intérieur, notamment pour défendre la non limitation de la durée du séjour, les parcours d'insertion subissant de plein fouet les contraintes administratives, dont l'obtention des Etats civils de l'OFPRA. La durée du séjour à Massy est ainsi de 21 mois, bien au-delà des 12 mois de prise en charge par le dispositif.

L'arrivée prétendument massive de réfugiés n'a eu que peu d'impact sur la vie du centre, les principaux intéressés n'ayant pas souhaité résider en France. En revanche, le plan de réduction des nuitées d'hôtel a généré l'ouverture de 15 places supplémentaires.

Cette année encore, des efforts soutenus en termes d'accompagnement global des personnes ont favorisé la poursuite de projets personnalisés, des séances de coaching pour l'accès à l'emploi et l'appui, individuel et collectif à la parentalité en exil.

Au centre d'accueil de demandeurs d'asile à **Béziers**, qui accueille 50 personnes, salariés et bénévoles travaillent à l'accompagnement des personnes : le cœur du travail est la défense du droit d'asile en vue d'assurer un accès équitable pour tous à la procédure de reconnaissance du statut de réfugié. Travail d'élaboration des dossiers destinés à l'OFPRA et à la Commission des Recours des Réfugiés, lien avec les avocats, accompagnement dans les démarches auprès de la préfecture, scolarisation des enfants, soutien psychologique, aide à l'ouverture des droits et recherche de logement pour les personnes reconnues réfugiées ou régularisées ont rythmé cette année 2015. D'autres projets ont été développés à **Béziers** ou à **Clermont-Ferrand** comme « Alternative hôtel » qui permet à des familles déboutées du droit d'asile d'être hébergées en appartement, le temps pour les équipes d'envisager un droit au séjour sur d'autres motifs. En 2015, à **Béziers**, 12 familles ont pu bénéficier de ce projet. Les nombreuses activités en marge de la mission du centre, comme le « festival des peuples » ou des propositions de rencontres-débats ont lancé une dynamique à l'origine d'une meilleure perception de la population à l'égard des demandeurs d'asile. A **Clermont-Ferrand**, le dispositif réalisé avec d'autres partenaires dispose de 21 logements.

UN Toit
=
UN Droit

L'ENJEU DE L'ENFERMENT

La Cimade intervient dans de nombreux lieux d'enfermement et de privations de liberté, qu'il s'agisse d'établissements pénitentiaires, de centres ou de lieux de rétention administrative. Dans ces lieux aux problématiques différentes, les équipes salariées et bénévoles font preuve au quotidien d'un savoir-faire technique et d'un savoir être bienveillant et d'un engagement sans faille pour défendre les droits des personnes étrangères et leurs possibilités de les exercer. Malgré la publication de rapports et une politique pro active vers les médias, la question de l'enfermement des personnes étrangères échappe encore à une appréhension globale par l'opinion.

En France, la pratique de la rétention administrative est institutionnalisée depuis de longues années. La Cimade est présente dans 9 des 26 Centres de Rétention Administrative (CRA) que compte le pays. Dans ces lieux de privation de liberté, sont enfermées les personnes étrangères dont le droit de séjourner en France est remis en question par l'administration, qui veut tenter de les expulser dans leur pays. L'acte, banalisé, est devenu un mode de gestion usuel des personnes étrangères.

8 000 personnes accompagnées par La Cimade

Sous la bannière des valeurs de la République, 47 000 personnes étrangères ont été enfermées en 2015, 4 378 mineurs placés en rétention pour le seul département de **Mayotte**, 105 enfants en métropole (chiffre doublé entre 2014 et 2015). La Cimade a dû y cesser son intervention bénévole au sein du CRA. La mission juridique a été confiée à une autre association avec des moyens dérisoires en comparaison de ceux alloués en Métropole. **L'Outre-mer** reste la grande absente de la loi relative au droit des étrangers en France. Le fait est connu, le système juridique y est particulièrement défavorable et la toute puissance administrative y broie les personnes en toute impunité.

La Cimade se bat avec détermination. Elle a conduit encore en 2015 des actions devant les plus hautes juridictions et mené un plaidoyer intensif. Elle a poursuivi son travail engagé auprès du conseil de l'Europe pour tenter d'obliger la France à respecter le droit fondamental à un recours effectif. Bien que condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme, la France n'applique pas cette décision.

La Cimade témoin de pratiques illégales au quotidien

Présente au quotidien dans les CRA, La Cimade est le témoin des pratiques illégales des préfectures : expulsions sans jugement, enfermement abusif d'enfants et expulsions de personnes gravement malades. Ses équipes sont intervenues à **Rennes**, au **Mesnil Amelot**, à **Bordeaux**, **Toulouse**, **Hendaye**, **Cayenne**, en **Guadeloupe** et à **La Réunion** auprès de 8 000 personnes. Jusqu'en septembre 2015, une équipe bénévole intervenait également à **Mayotte**, sacrée championne de l'enfermement en rétention avec plus de 17 000 personnes visées en 2015. Accueil, information, conseil et accompagnement juridique sont dispensés en vue de donner une information précise et complète aux personnes sur leurs droits, procédures et recours. Les équipes préparent les audiences, aident à la rédaction des requêtes, saisissent le Défenseur des droits.

Une année marquée du sceau de l'ubuesque et de la gravité des violations des droits

En 2015, pour donner l'illusion de désengorger la jungle de Calais, le gouvernement a lancé une opération nationale de grande envergure, inutile, coûteuse et destructrice. Emmenées de force par bus ou en avion, plus de 1 200 personnes ont été dispersées et enfermées dans 7 centres de rétention normalement réservés aux expulsions. Or, dans ce cas précis, nombreuses étaient les personnes originaires de pays en guerre donc inexpulsables. Dans le **Sud-ouest** par exemple, entre le 23 octobre et le 31 décembre 2015, 7 avions et navettes ont amené en 4 vagues successives 130 personnes interpellées à Calais. Issues d'Erythrée, goulag à ciel ouvert, de Syrie, d'Afghanistan mais aussi d'Irak ou du Soudan, elles ont toutes été libérées. A Saint-Jacques de la Lande, en **Ille-et-Vilaine**, le centre de rétention est aussi utilisé à cette fin. La Cimade a été fortement mobilisée, la préfecture du Finistère n'ayant pas hésité à placer deux Syriens en rétention avec décision de renvoi en Syrie ! La Cimade a alerté la presse, interpelé le premier ministre et le ministre de l'intérieur, dénonçant une situation aberrante et inique. Parallèlement les équipes se sont mobilisées pour effectuer des recours et pour soutenir les personnes traumatisées.

Les 2/3 ont été libérées cinq jours après par les préfectures elles-mêmes, les autres le furent par les juges en raison des violations massives du droit.

Pour désengorger Calais, sans que les personnes ne soient enfermées, de nombreux centres d'accueil et d'orientation ont été créés dans le **Sud-Ouest**. Les groupes de **Tarbes**, **Bayonne**, **Montauban**, **Toulouse**, **Mazamet** et **Cahors** ont multiplié les actions de soutien pour aider les personnes étrangères à comprendre leurs situations, à les informer sur leurs droits, à entamer les démarches nécessaires pour leurs projets.

Multiplication des personnes assignées à résidence

Les groupes locaux de La Cimade ont observé en 2015 l'augmentation significative du nombre de personnes assignées à résidence. Visées par une mesure d'éloignement, elles sont tenues de ne pas s'éloigner de leur domicile et sont dans l'obligation de pointer à la police plusieurs fois par jour. La Cimade a accompagné de nombreuses personnes particulièrement isolées dans leur lieu d'assignation. Les équipes ont répertorié beaucoup de violations des droits et diffusé ces informations aux partenaires et autorités administratives indépendantes.

Une présence forte de La Cimade dans les prisons

Sur tout le territoire, 130 bénévoles de La Cimade interviennent dans 77 établissements dans le cadre d'une convention et d'un protocole nationaux signés avec l'administration pénitentiaire. En 2015, les bénévoles ont suivi et soutenu 2 339 hommes, 164 femmes et 2 personnes transsexuelles soit 1 619 visites et 6 222 entretiens.

Porte-parole, hors les murs, des personnes étrangères emprisonnées, La Cimade s'est investie particulièrement en 2015 sur la demande d'asile en prison et la saisine des Autorités Administratives Indépendantes (Contrôleur Général des Lieux de privation de Liberté (CGLPL) et le Défenseur des droits (DDD)).

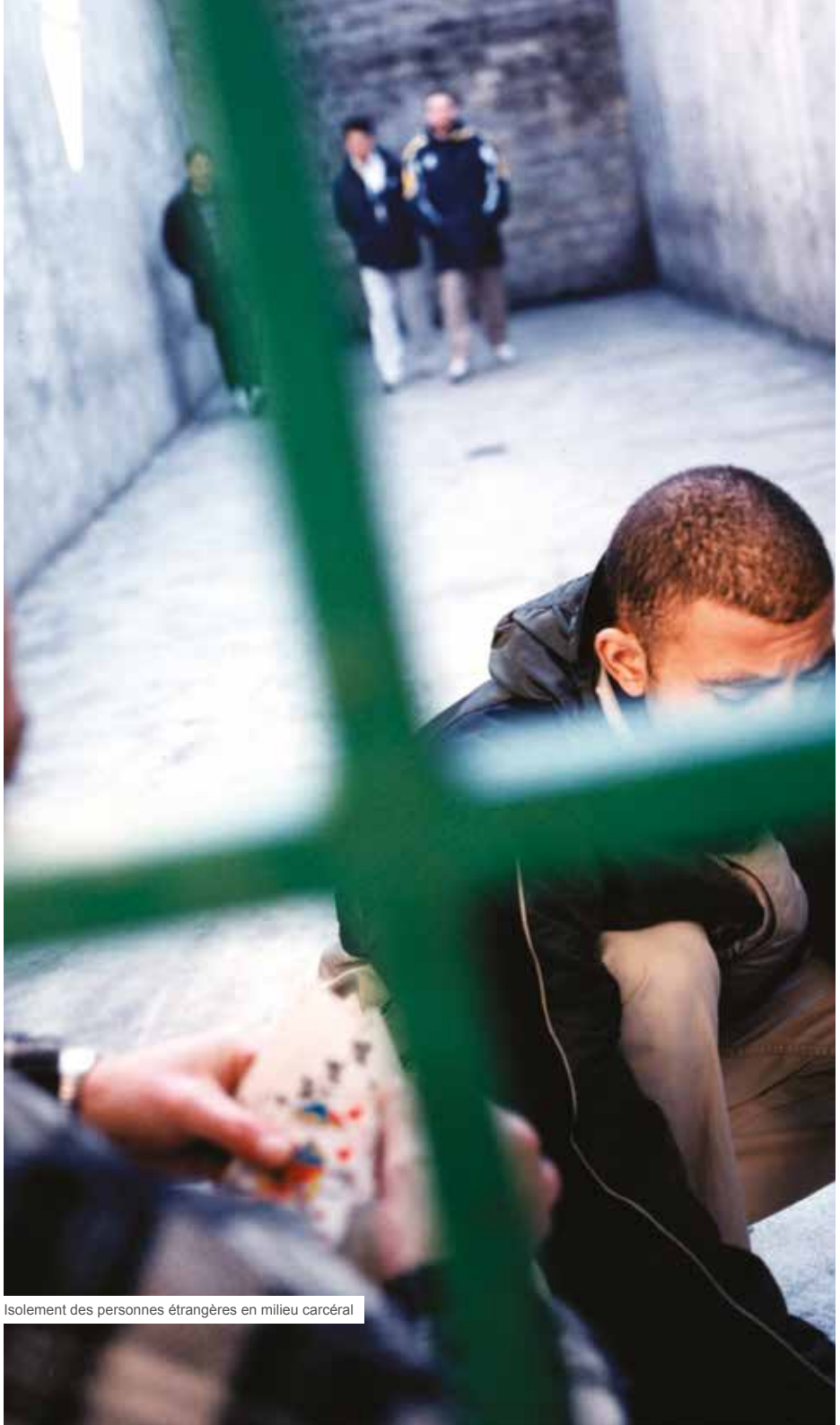

Isolement des personnes étrangères en milieu carcéral

Dans les prisons, les accès aux titres de séjour ou à la procédure de demande d'asile restent ardus. Le droit au séjour n'a pas connu d'avancée significative en 2015. L'accès à la procédure de demande d'asile est quasi impossible durant la détention. La prison est un lieu où le droit est régulièrement bafoué concernant les personnes étrangères. Les bénévoles, mobilisés dans toute la France, vivent au quotidien des difficultés diverses. Les équipes de **Bretagne / Pays-de-Loire** sont présentes dans 9 établissements pénitentiaires (**Brest**, **Rennes**, **Nantes**, **Vannes**, **Lorient Ploemeur**, **Fontenay-le-Comte** et la **Roche-sur-Yon**). Elles ont accompagné 90 personnes dans leur démarche de demande de titre de séjour, de renouvellement de titre, d'aménagement de peine ou de contestation face à des mesures d'éloignement. Des difficultés d'articulation avec les services du SPIP ont été identifiées et des différences de traitement constatées entre français et étrangers.

Donner des clés d'actions aux bénévoles

Au plan national, La Cimade a organisé une journée de formation pour que les équipes régionales soient en mesure d'accompagner efficacement les personnes désireuses de conduire une démarche de demande d'asile. En prison, la complexité de la procédure et la méconnaissance de ce droit par les acteurs pénitentiaires eux-mêmes entraînent en effet des problèmes importants d'accès au droit.

De plus, au vu du contexte politique en France, de plus en plus de statuts de réfugiés sont retirés aux personnes dès lors qu'elles commettent une infraction plus ou moins grave en France. Les risques pour leur vie en cas de retour sont pour autant avérés. Là encore, il était important de mettre en place une veille des décisions de l'OFPRA et de comprendre les voies de recours si les personnes souhaitent contester ce retrait.

Les équipes de **Rhône-Alpes**, présentes dans 10 maisons d'arrêts contre 6 en 2014 ont mené plus de 561 entretiens auprès de 350 personnes. Outre l'accompagnement juridique poussé, les bénévoles les ont aussi aidées à préparer leur sortie et à penser leur insertion. En **Ile-de-France**, où une équipe de 14 bénévoles se mobilise auprès de 322 personnes, un projet spécifique a vu le jour en 2015, autour de la défense des droits des personnes étrangères malades incarcérées ou sortant de prison. Les bénévoles ont ainsi élaboré un questionnaire à destination des équipes de La Cimade pour recenser les difficultés en terme d'accès aux droits et soins de ce public, rédigé une analyse typologique des dysfonctionnements recensés et mis en place un comité de pilotage régional transversal.

Surveillance accrue dans les prisons après les attentats

Les attentats de janvier et novembre ont eu des conséquences pour les prisons françaises. Placées sous les feux de la rampe, elles ont été l'objet d'une attention accrue des pouvoirs publics et des médias. Des changements importants ont été initiés avec le déploiement du plan de lutte contre la radicalisation et l'augmentation de la surveillance en prison. La Cimade a observé des changements ayant un impact direct sur ses interventions quotidiennes en prison. Ses équipes ont initié une réflexion plus large sur les amalgames et préjugés autour de la question des personnes étrangères. Elles se sont également investies sur les questions de déchéance de nationalité et d'état d'urgence.

Un observatoire des commissions d'expulsions

Un observatoire au sein des Commissions d'expulsion (Comex) s'est tenu de juin 2014 à fin 2015. A l'aide d'un questionnaire, les bénévoles de **Marseille**, **Paris**, **Melun**, **Montpellier**, **Arras**, **La Rochelle** et **Nantes** ont assisté à ces commissions dans le but de mieux comprendre les pratiques et les motivations des préfectures pour prendre un arrêté d'expulsion. La Cimade a pu récolter des informations factuelles sur les procédures, les motivations prises en compte ou non pour expulser des personnes étrangères (89 cas observés). Cette observation a permis de dresser un état des lieux des différentes pratiques dans les lieux observés et de discerner dans quelles conditions les personnes pouvaient se défendre à l'audience devant la Comex.

DES FORMATIONS ONT ÉGALEMENT ÉTÉ DISPENSÉES AUX BÉNÉVOLES PRÉSENTS DANS LES PRISONS

2 journées en Normandie, 2 journées en Ile-de-France, 1 journée à Marseille, 2 à Rennes, et à Poitiers et 1 formation sur les aménagements de peine en Rhône-Alpes. Enfin, 1 journée de formation a été dispensée à Dijon.

En dehors des formations initiales pour les nouveaux bénévoles, nous avons traité les thèmes du fichage, de la saisine des Autorités Administratives Indépendantes (Contrôleur Général des Lieux de privation de Liberté CGLPL) et le Défenseur des droits (DDD) et des nouvelles dispositions de la réforme pénale telle que la contrainte pénale.

De plus, 3 réunions des responsables régionaux prison se sont tenues durant l'année.

En externe, 3 journées de formation pour les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP) ont été dispensées à Aiton, à Nantes et à Châteaudun.

L'ENJEU DES PLUS VULNÉRABLES

Femme accueillie à Tarbes

S'il est un terme polysémique et rempli d'innombrables paradoxes c'est sans doute celui de la vulnérabilité. Il implique, selon les circonstances, une échelle de valeurs subjectives, un jugement déterminé, une idée reçue, une hiérarchie posée. Au sens de La Cimade, il s'agit d'identifier les personnes requérant une attention différenciée. Au sein de nos permanences, il existe des personnes durablement blessées par des parcours douloureux, des femmes affectées par des violences physiques ou psychiques, des personnes fortement discriminées et rejetées, d'autres gravement malades et en risque d'expulsion, des jeunes mineurs que notre société a choisi d'abandonner aux menaces de la précarité… Ces situations extrêmes et graves requièrent un accompagnement juridique spécifique, des postures adaptées et précises, une attention redoublée afin que ces personnes puissent recouvrer leur autonomie.

L'engagement insuffisant des conseils généraux départementaux à l'égard des mineurs étrangers isolés est désormais connu de tous. La Cimade, le Défenseur des Droits, l'Unicef ou encore Réseau Education sans Frontière ont participé activement à la médiatisation d'une situation intolérable. Que faire face au désengagement des pouvoirs publics et à la réalité quotidienne de ces jeunes à la rue ? En **Normandie**, à **Alençon**, les militants de La Cimade ont conduit un plan de bataille global pour soutenir 7 jeunes mineurs. Aux démarches administratives, procédures d'appel auprès du juge des enfants pour faire reconnaître leur minorité, contacts répétés auprès des ambassades pour obtenir des cartes consulaires, recherche d'employeurs pour une prise en charge en apprentissage des jeunes… s'est ajouté un partenariat original avec RESF, basé sur la mise en œuvre d'un repas convivial de solidarité annuel, en vue de lever des fonds et de trouver des familles d'accueil. En **Bretagne / Pays-de-Loire**, La Cimade et Médecins du Monde se sont mobilisés autour de 17 jeunes défendus par leurs avocats suite à un refus de prise en charge par le conseil départemental de Loire Atlantique. Durant l'été, La Cimade, Médecins du Monde et des avocats nantais ont mené un véritable bras de fer contre le Département. Après plus de 14 condamnations au tribunal administratif, une pression médiatique régulière et des mobilisations à répétition, le Conseil Départemental a capitulé. L'équipe régionale a connu deux situations similaires à **St Brieuc** et à **Angers**. Suite à une forte mobilisation des associations angevines et la saisine du Défenseur des Droits, le Conseil départemental du Maine et Loire a fini lui aussi par revoir sa position sur l'accueil de ces jeunes. Enfin, à **Rennes**, des mineurs dont la minorité a été contestée se sont retrouvés enfermés au centre de rétention administrative pour être finalement libérés par le juge.

Mettre fin à la maltraitance des mineurs étrangers

Maltraités par les pouvoirs publics, les mineurs étrangers isolés subissent les affres de l'isolement. En **Nord-Picardie**, en **Centre-Ouest** et dans le **Sud-Est**, où leur sort n'est guère plus enviable, des actions ont été conduites au travers de collectifs locaux et de soutien aux assistantes sociales qui accompagnent ces jeunes une fois leur refus de prise en charge signifié ou pour leur assurer un soutien alimentaire. A **Mayotte**, forte pression migratoire et dysfonctionnements des services publics donnent à cette situation une dimension tragique dans laquelle les militants se débattent avec détermination. Plus de 4 000 enfants mahorais ou étrangers sans représentant légal ne bénéficient d'aucune prise en charge, font face à la dureté administrative et sont la proie des trafiquants de toute nature. En 2015, les équipes sont en effet intervenues auprès des jeunes placés, dans des proportions vertigineuses, dans des centres de rétention surpeuplés au milieu des adultes. Les bénévoles ont développé des référés libertés, alerté et mobilisé le Défenseur des Droits pour le droit des enfants et les médias.

Mais dans ce département français, l'administration rivalise d'imagination pour contourner l'interdiction d'expulser un mineur sans son représentant légal. Couramment, elle rattache la plupart des 4 000 mineurs interceptés en kwassa à un adulte du même bateau.

Deux décisions du Conseil d'Etat ont donné la mesure de la situation, début 2015, en réaffirmant les droits des mineurs en rétention à **Mayotte** et les garanties particulières à leur apporter. Pour autant, cette avancée équivoque a été dénoncée par La Cimade, les décisions entérinant, du même coup, la possibilité d'enfermer des enfants en rétention.

Une bataille âpre pour sauver les malades étrangers

Ces batailles quotidiennes sur le terrain juridique et politique prévalent dans tous nos domaines d'action. Elles sont plus âpres encore quand il est question de vie ou de mort.

La Cimade milite ainsi activement, seule ou dans le cadre de collectifs comme l'OSDE (Observatoire du Droit à la santé des étrangers), pour que soient respectés les droits des personnes dans les domaines de la protection et de l'accès aux soins. Les équipes **d'Ile-de-France** et de **Rhône-Alpes**, au travers de leurs permanences dédiées, ont suivi plus de 500 personnes malades et répondu à plus de 2 000 sollicitations téléphoniques. La situation des malades est accablante. A titre d'exemple, la seule préfecture du Rhône rejette 95% des demandes de titres de séjour pour raison médicale. Au cours de l'année, les équipes ont ainsi créé des permanences d'aide aux démarches « Santé droits sociaux », renforcé les capacités de nos militants (protection maladie, refus d'accès aux soins, dettes hospitalières), assuré une information soutenue aux acteurs du secteur médicosocial et travailleurs sociaux, mené une intense activité de plaidoyer pour empêcher l'expulsion d'étrangers gravement malades vers des pays où les traitements sont indisponibles.

Faire face à la recrudescence des victimes de violence

2015 est aussi une année de recrudescence de sollicitations de personnes victimes de discriminations et de violences. Les femmes sont majoritairement représentées et leurs situations de violence conjugale ont des répercussions sur le droit au séjour et/ou son renouvellement. La Cimade a multiplié les démarches contentieuses face aux refus de nombreuses préfectures d'enregistrer les dossiers des intéressées, malgré la loi sur les violences de juillett 2010, la loi Egalité de 2014 et les circulaires de septembre 2011 et novembre 2012.

Un important travail de recensement des pratiques illégales en **Ile-de-France** a permis d'interpeller les préfets, les déléguées départementales aux droits des femmes, les observatoires sur les violences afin d'amener le ministère de l'Intérieur à faire reculer ces pratiques. Pour la seule région **Ile-de-France**, près de 20 bénévoles ont été mobilisés et ont, par le biais de permanences téléphoniques et physiques, conseillé et/ou accompagné 1 710 personnes. La Cimade a regretté par voie de presse que des femmes, face à des persécutions spécifiques ne bénéficient toujours pas d'un statut de réfugié mais d'une protection subsidiaire moins protectrice.

Soutenir des actions spécifiques envers les populations de culture Rom

Fidèle à ses principes de défense des opprimés, La Cimade intervient sur des programmes d'appui aux populations de culture Rom soit dans le cadre d'urgence comme ce fut le cas avec le démantèlement de 3 camps à **Vaux-en-velin**, à **Saint Priest** et **Feyssine** en **Rhône-Alpes**, soit dans la construction de projets ancrés sur le long terme comme en **Languedoc-Roussillon** ou **Centre-Ouest**. En **Languedoc-Roussillon**, les équipes ont accompagné des familles roumaines résidant dans des bidonvilles dans le plus grand dénuement. Mobilisés sur l'insertion professionnelle des personnes, les bénévoles ont joué un rôle d'interface précieux avec l'administration. Le fonctionnement et le rôle des institutions ont été expliqués aux familles, des cours d'apprentissage de langue française dispensés, des actions dans le domaine de la santé et de la scolarisation des enfants menées avec des partenaires. Conduit sur deux sites de la région montpelliéraine auprès de 160 personnes, le projet a donné des résultats positifs et a été salué par tous les acteurs. A **Poitiers**, dans la **Vienne**, l'accompagnement de familles dans les domaines du droit au séjour ou de recours contre des mesures d'éloignement s'est poursuivi et des actions de nature à déconstruire les préjugés proposées au public au moyen d'un court métrage d'animation sur « les Roms poitevins ».

Entretien juridique à Paris

L'ENJEU DE L'INTERNATIONAL ET DE L'EUROPE

160 000 : c'est le nombre de personnes réfugiées arrivées en Grèce et en Italie que les Etats membres se sont engagés à relocaliser dans l'UE.

9 MILLIONS d'euros par mois : c'est le budget, qui a triplé en 2015, de l'opération Triton de surveillance des frontières maritimes au large de l'Italie coordonnée par Frontex.

Alors que Frontex a bénéficié d'un budget de **147 MILLIONS** en 2015, celui du Bureau européen d'appui en matière d'asile s'élevait à **15 MILLIONS**.

Les morts aux frontières continuent d'augmenter :

3 770 en Méditerranée.

25 migrants à la frontière franco-britannique.

A la frontière de Melilla

Le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) annonçait 60 millions de réfugiés déplacés dont 16 millions dans le monde en 2014. La multiplication des conflits mondiaux a entraîné une nouvelle progression de cette donnée en 2015. L'Europe, quant à elle, a vu arriver cette année un peu plus d'un million de personnes par la mer. Si les pays frontaliers sont les premiers à vivre la solidarité, l'Europe, union de 500 millions d'habitants, a de son côté intensifié ses systèmes de contrôle et de mise à l'écart des étrangers, condamnant ces derniers a emprunter des trajets toujours plus périlleux.

Trois naufrages au large des côtes siciliennes en avril 2015 ont coûté la vie à plus de mille personnes. La photo du corps sans vie du petit Aylan, les arrivées d'exilés syriens, ont mis la question de l'accueil des personnes migrantes en Europe sur le devant de la scène politique et médiatique. D'avril à décembre 2015, des réunions des ministres de l'Intérieur et des chefs d'Etat et de gouvernements européens ont conduit à l'adoption de mesures sécuritaires et de décisions pour répartir dans les États membres des personnes réfugiées arrivées en Grèce et en Italie. La première réponse concrète, après les naufrages a été de renforcer la surveillance des frontières maritimes par l'agence Frontex et de lancer une opération militaire (EUNAVFOR Med) pour lutter contre les passeurs en Méditerranée. D'autre part, l'UE a adopté, en septembre 2015, un mécanisme ad hoc, la relocalisation, pour tenter d'introduire un semblant de solidarité entre les Etats membres, contournant ainsi le règlement Dublin qui ne permet pas de répartition équitable des demandeurs d'asile entre les Etats membres. Des Hotspots, lieux de tri aux frontières, ont été créés en Italie et en Grèce pour permettre la relocalisation des personnes. Identification et contrôle des arrivants servent d'autres desseins que la protection des personnes. Egalement affichée comme une nouvelle priorité : « la coopération avec les pays tiers », à l'instar de la Turquie avec qui le dialogue a été renforcé en octobre 2015. Cette orientation politique est ancienne et son aboutissement est un processus d'externalisation. Les discours de solidarité ont ainsi laissé place à la priorité de la fermeture des frontières européennes, en achetant le soutien des pays voisins.

Des missions d'observation, de veille et de collecte de données

La Cimade a suivi de près le contexte migratoire au niveau européen, à travers un travail de veille, d'analyse et de décryptage des décisions et débats européens. Ses équipes ont prêté une attention particulière à la mise en place de la relocalisation et des hots spots aux frontières de l'UE, aux opérations de surveillance des frontières menées par Frontex comme « Triton » et l'opération militaire EUNAVFOR Med et à la problématique de l'externalisation et ses conséquences.

Par ailleurs, La Cimade a effectué trois missions d'observation aux frontières de l'espace Schengen en lien avec l'association espagnole Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía (APDHA), l'association marocaine Gadem (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et des migrants), l'association italienne ARCI, le réseau Migreurop et avec la coalition Boats 4 People. Elles se sont déroulées à Calais en février avec l'appui des bénévoles de la région **Nord-Picardie**, à Melilla en juin, et en Sicile, en novembre. De nombreux entretiens, formels et informels, ont été réalisés avec une pluralité d'acteurs (représentants institutionnels des pays concernés, associations, avocats, militants individuels et personnes migrantes) et complétés par des visites de centres hébergeant les personnes migrantes et de lieux de (sur)vie de ces dernières, ou encore l'observation d'un débarquement en Italie. Ces missions ont permis de collecter de nombreuses données en vue d'une publication à paraître en juin 2016.

Décrypter et mesurer les conséquences de la coopération avec l'Union Africaine

L'année 2015 a également été marquée par une rencontre de l'Union européenne avec l'Union africaine, à Malte pour contenir les mouvements migratoires en amont du territoire européen. La mise en œuvre de cette coopération, tentaculaire et complexe, nécessitait pour les acteurs de la société civile d'être analysée et documentée de chaque côté de la Méditerranée.

C'est pourquoi La Cimade participe au collectif Loujna-Tounkaranké. Ce dernier regroupe 15 partenaires de Mauritanie, du Mali, du Niger, d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, de Côte d'Ivoire ou du Sénégal. Ce collectif concentrera de 2015 à 2018, ses activités de terrain et de plaidoyer. Cette co-coordination associative entre l'Alternative Espace Citoyens (AEC) basée au Niger sur les activités du collectif et La Cimade sur le volet administratif et financier, permet de décrypter, depuis le terrain, la mise en œuvre de cette coopération européenne et africaine et ses conséquences en Afrique. Plusieurs temps forts du collectif ont eu lieu en 2015 : la participation au Forum social mondial de Tunis en mars 2015, la participation à une mission conjointe d'observation Cimade-GADEM-APDHA- Migreurop à Ceuta et Melilla, et à un atelier d'échange au Maroc sur les logiques d'externalisation des politiques de l'UE et de ses Etats membres sur la question migratoire à travers la mise en place de partenariats avec les pays voisins de l'Europe.

L'intensification des contrôles, la volonté de contenir les personnes en amont du territoire européen, ont pour conséquence l'emprunt de routes plus dangereuses et la mort pour des milliers de personnes. Le nombre d'arrivées en Europe des étrangers par la mer a augmenté, le nombre de décès également. La Cimade a mené des actions de terrain à l'échelle locale par l'organisation de rassemblements pour dénoncer les naufrages et à l'échelle nationale avec le collectif « Urgence Migration »* en interpellant les autorités françaises sur la situation en méditerranée. Enfin, La Cimade, membre de Boats 4 people, s'est engagée à l'échelle internationale, sur un travail de documentation propre aux droits des familles et aux procédures mises en place par les Etats sur la question du deuil (récupération et identification des corps, enterrement et rapatriement). Mis en place en 2015, ce travail se concentre sur l'Italie, Etat le plus avancé sur cette question dans le pourtour méditerranéen. Réalisé en lien avec les autres membres de la coalition, ce travail se poursuivra en 2016 et 2017 et devrait donner vie à des outils informatifs pour les familles.

[1]Ce mécanisme temporaire de relocalisation doit permettre de répartir équitablement dans les Etats membres de l'UE, les personnes arrivées en Italie et en Grèce en « besoin manifeste » de protection internationale. Les Etats membres se sont ainsi engagés à relocaliser 160 000 personnes en tout sur deux ans. Une personne est considérée comme « ayant manifestement besoin d'une protection internationale » et peut être relocalisée dans un autre Etat membre, si elle possède la nationalité d'un pays pour lequel la moyenne européenne du taux d'accord de protection internationale est égale ou supérieure à 75 % en première instance.

* Urgence Migration regroupe les membres du réseau Des Ponts Pas Des Murs dont fait partie La Cimade et une trentaine d'associations nationales.

Opération coup de poing à Lyon

L'ENJEU DE L'OPINION PUBLIQUE

Les désillusions provoquées par la majorité des partis politiques conduisent de plus en plus les citoyens à ne prêter qu'une attention cursive à la politique. Dans ce contexte, les mutations rapides et constantes des migrations et la complexité des politiques migratoires rendent difficile une compréhension en profondeur des enjeux liés à l'accueil des personnes étrangères, quelles que soient leurs motivations pour tenter de reconstruire leur vie dans notre pays. La bataille de l'opinion publique est à ce titre un challenge de tous les instants pour La Cimade. Alerter, dénoncer, défendre, soutenir des propositions politiques, partager, convaincre, sensibiliser… Quel que soit son mode d'action pour remporter la bataille de l'opinion, La Cimade n'a qu'une visée : le respect du droit à l'égale dignité de tous les êtres humains. Ses équipes au plan national et régional, ont mobilisé à cette fin les leviers de la communication, de l'information, de la sensibilisation et du plaidoyer. L'association n'a jamais été aussi active qu'en 2015.

Porter la voix et faire valoir les droits des personnes étrangères de plus en plus marginalisées imposent d'importantes actions de plaidoyer et de communication, notamment sur l'illégalité des procédures, le refus d'accès aux soins des personnes gravement malades, la logique répressive des nouvelles lois, les violences administratives, le rejet de l'autre en raison de ses différences…

La Cimade réfute le rejet des étrangers

Lancée en novembre 2014, achevée en 2015, la vaste campagne de sensibilisation de La Cimade **« Valeur ajoutée : en France l'étranger n'est ni un problème ni une menace »** visait à rassembler ceux et celles qui, dans notre pays, sont confrontés à la diversité, l'appellent de leurs vœux par amour du métissage, du multiculturalisme, de la découverte, du partage.

Rythmée par les interviews vidéos de personnalités de tous horizons (Jean-Louis Trintignant, Guy Bedos, Boris Cyrulnik, Anne Chatelet, Zebda, Clarika, Jean jacques Nyssen, Francois Marthouret, Paul Andreu…), soutenue par les témoignages de milliers de familles sur le pluralisme, par l'envoi de centaines de photos témoins de la diversité, cette campagne a remporté plus de 46 000 signatures, a été vue par 1,2 millions de personnes et généré plus de 80 000 visites sur le site dédié. Des régions ont également retransmis cette campagne auprès d'un large public, à l'occasion d'événements comme **le Festival International du Roman Noir à Frontignan** ou de **cercles de silence en Nord-Picardie ou en Alsace-Lorraine**. Relayée par de nombreux médias, elle a généré, depuis, de nombreux partenariats autour des questions migratoires.

Plus de 800 actions de sensibilisation en 2015

Informer, amener le public à se décentrer, à regarder les faits autrement. Cet enjeu a pris la forme, fin 2015, d'une campagne destinée à montrer le vrai visage des migrants **« Vraisvisagesdemigrants.fr »**.

Interviews et témoignages entremêlés invitaient le public à découvrir des parcours de toute nature ainsi que la réalité des chiffres et conséquences liées aux situations évoquées.

Animée par le désir de faire bouger les lignes politiques, La Cimade s'est également investie avec force sur le droit au séjour et la protection contre l'éloignement des personnes malades étrangères et de leurs proches. D'autant plus que les médecins eux-mêmes estiment qu'un retour au pays les exposerait à des conséquences irréparables. Une action de communication nationale, relayée par la presse, a été conduite simultanément dans plusieurs grandes villes de France en juin 2015 pour dénoncer le **« couloir de la mort à la française pour les malades étrangers »**.

Partout en France, plus intensément en 2015, les groupes locaux ont multiplié les actions de sensibilisation. En **Rhône-Alpes**, les équipes de La Cimade ont répondu à plus d'une cinquantaine de sollicitations pour intervenir dans des colloques, débats, conférences. En **Ile-de-France**, 77 interventions ont réuni près de 5 000 personnes. Un important travail a par ailleurs été conduit pour former et doter les équipes d'outils pédagogiques pour des interventions en milieu scolaire. Dans le **Sud-Est**, La Cimade a animé plus de 37 conférences publiques et de nombreux débats après des projections de documentaires. A **Poitiers**, les militants ont réalisé un court métrage d'animation **« Les clacs des doigts »** pour partager avec le public les réalités des Roms poitevins ou développé, comme à **Orléans**, un jeu du parcours de migrant à taille réelle dans les locaux de La Cimade. Très active également dans ses actions de sensibilisation, la région du **Sud-Ouest** a mené 86 actions sur les thèmes de l'accueil des réfugiés, des migrations internationales et les politiques européennes d'immigration. En milieu scolaire, dans les universités ou les villages associatifs, les militants ont saisi ou provoqué les opportunités de rencontres. Point d'orgue des actions de sensibilisation, le **Festival Migrant'scène** présent dans 55 villes, a doublé son public en 2015. Conçu et porté par les 2 176 bénévoles de La Cimade, le Festival présente au public un foisonnement de propositions artistiques et culturelles. Avec 18 jours consécutifs riches de 34 manifestations, le public du **Sud-Ouest** est conquis et vient plus nombreux chaque année. Les festivaliers du **Nord-Picardie**, ont de leur côté apprécié l'enchaînement d'ateliers lectures, d'expositions photographiques, spectacles vivants et ciné débat. En **Outre-mer**, où les tensions à l'égard des étrangers sont palpables au quotidien, les bénévoles tentent au travers de projections débats, d'expositions créatives sur les familles migrantes ou de représentations théâtrales de participer à l'évolution des regards.

En **Ile-de-France**, **le Festival Migrant'scène** a pris une dimension très particulière suite aux événements tragiques de Novembre. Le public est venu nombreux, habité du désir de rencontres, de compréhension. De nombreuses thématiques autour de la notion d'exil et des réfugiés ont été partagées par le biais de spectacles, de conférences, de jeux de société à destination des enfants.

Décrypter pour comprendre les enjeux internationaux

La Cimade a organisé deux journées de décryptage sur l'espace sahélo saharien en mars 2015 à **Lyon** et sur les enjeux Israël Palestine en décembre 2015 à **Montpellier**. 600 personnes ont eu l'opportunité de dialoguer autour de ces problématiques avec des chercheurs et représentants de la société civile. Ces journées ont été co organisées avec des partenaires comme l'IREMMO (Institut de recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient) ou le FORSEM (Forum de solidarité Euro-Méditerranéenne). Les équipes ont par ailleurs produit des outils de décryptage à destination des militants, bénévoles, salariés et du grand public, sur les enjeux liés aux frontières européennes et à la situation qualifiée de « crise des réfugiés » fin 2015.

Elles ont aussi répondu à des temps de sensibilisation auprès de publics externes et internes, répondant à des sollicitations reçues par les groupes locaux ou des partenaires. Enfin, La Cimade a également soutenu les actions de sensibilisation hors de nos frontières en appuyant ses partenaires dans l'organisation du festival **Migrant'scène** à **Rabat (Maroc)** et à **Nouakchott (Mauritanie)**.

L'ENJEU DE PLAIDOYERS TRÈS ACTIFS

La Cimade a été particulièrement mobilisée sur le projet de loi relatif à l'accueil des étrangers. Ses équipes ont mené un plaidoyer très actif auprès des parlementaires et du gouvernement pour que soient adoptées des dispositions visant à une réelle amélioration dans la situation des personnes étrangères en France. Malgré de nombreuses auditions par plusieurs députés et sénateurs de tous partis politiques et le dépôt de nombreux amendements nourris de nos préconisations, assez peu, in fine, ont été retenus.

Lors de la mise en œuvre de la loi asile, les associations concernées par l'accueil des personnes étrangères n'ont pu que dresser le constat affligeant d'une application chaotique et désordonnée. Loin de répondre aux besoins de protection des personnes, la loi a placé des milliers de personnes en grande difficulté. Ce non accès aux droits a été dénoncé avec la plus grande vigueur par La Cimade et ses partenaires.

Autre facteur de plaidoyer : la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel notamment la disposition relative à la délivrance de titres de séjour aux personnes prostituées de nationalité étrangère conditionnée à la cessation de leur activité. Alors que les mesures favorisant la régularisation sont essentielles pour protéger les victimes de proxénétisme et de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, La Cimade a dénoncé par voie de presse l'incohérence d'une telle mesure car, dans la pratique, si les personnes n'ont pas de titre de séjour, elles ne peuvent pas avoir d'hébergement, ni de suivi social ou médical, encore moins entamer une insertion professionnelle.

L'ENJEU DE LA FORMATION

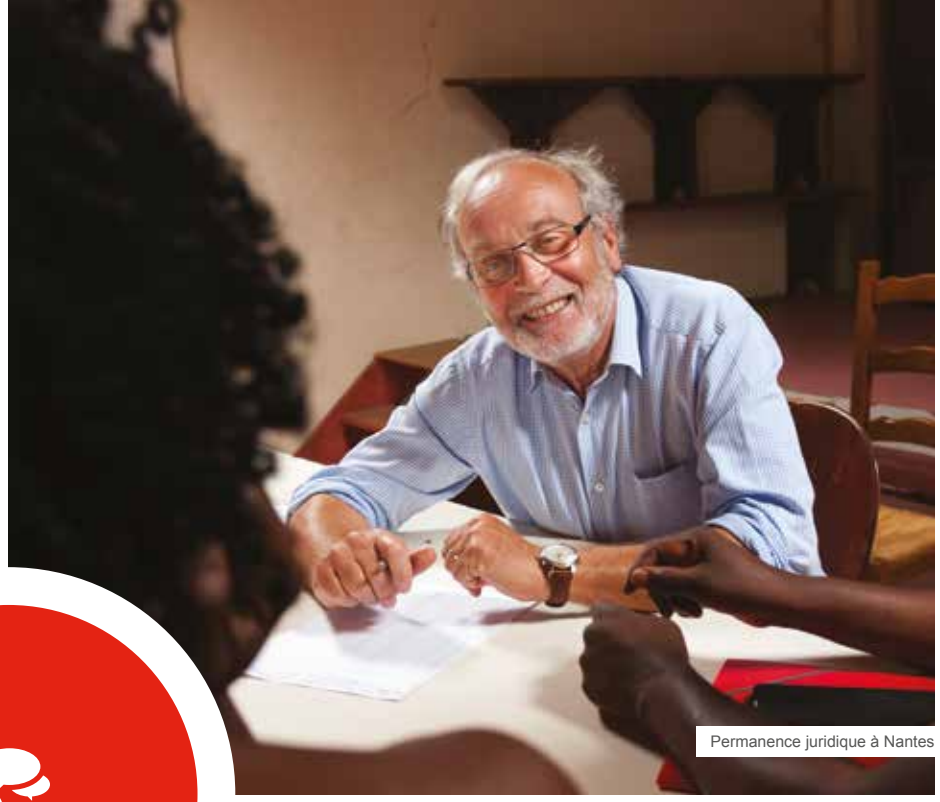

Permanence juridique à Nantes

Des enjeux forts sont liés à la formation des salariés, des bénévoles et des personnes accueillies à La Cimade. Primordiale pour répondre aux attentes et besoins des populations accompagnées notamment par l'apprentissage de la langue, la formation permet aussi pour les militants, d'acquérir de nouvelles compétences et expériences. Pour les publics professionnels externes, les formations dispensées, techniques, facilitent la compréhension des textes et circulaires et leur articulation avec les réalités très diverses rencontrées par les personnes étrangères.

Pour les personnes étrangères, ne pas maîtriser une langue, ne pas savoir écrire, ne pas pouvoir lire constitue un réel handicap pour toutes les relations sociales, les démarches administratives et la compréhension de nos codes culturels. C'est aussi un facteur d'isolement très prononcé dans les lieux d'enfermement, qu'il s'agisse de centres de rétention administrative ou d'établissements pénitentiaires.

16 villes mobilisées pour des cours de français

C'est pourquoi les équipes poursuivent le développement actif d'ateliers d'apprentissage dans plus de 16 villes françaises des régions de **Franche-Comté / Bourgogn**e, **Bretagne / Pays-de-Loire**, **Nord-Picardie**, **Centre-Ouest**, **Sud-Ouest**, **Languedoc-Roussillon**, **Ile-de-France**, le **Sud-Est** et **l'Auvergne-Limousin**.

Pour l'année 2015, plus de 145 bénévoles se sont investis dans des cours de tous niveaux auprès de 1 190 hommes et femmes. L'intervention de La Cimade basée sur des méthodes participatives et personnalisées, permet d'acquérir la maîtrise de la langue française et des codes culturels (institutions publiques, place de la vie privée, gestuels, rapport à la ponctualité, rythme de vie…). Les ateliers sont des lieux apaisés, d'écoute et de réconfort où l'on redonne place et parole aux personnes. Cet apprentissage favorise leur autonomie et leur insertion dans la société française. Dans le **Languedoc**, en **Bretagne / Pays-de-Loire**, en **Ile-de-France** ou encore en **Alsace-Lorraine** et **Franche-Comté / Bourgogne**, ces cours sont enrichis d'activités variées autour des jeux de mots, rédaction de pièce de théâtres, sorties culturelles et productions artistiques à partir des ressentis. Pour soutenir les parents en exil, des régions comme le **Languedoc-Roussillon**, **l'Ile-de-France**, le **Sud-Est** et le **Sud-Ouest** ont aussi assuré des cours de soutiens scolaires.

Plus de 60 formations dispensées aux équipes régionales en 2015

Le pôle vie associative en charge de l'animation régionale a déployé **plus de 28 formations dans 14 villes de France** pour appuyer régions et groupes dans leurs missions, leur structuration ou sur des thématiques précises comme le droit dérogatoire, les traumatismes, ou encore l'écoute active. Un groupe d'appui, composé de psychologues est intervenu pour des temps d'échanges de pratiques et la mise en place de groupes de paroles en mars à **Béziers**, en mai à **Amiens** et à **Valenciennes** en octobre. Ces formations sont principalement destinées aux référents régionaux (élus, responsables d'actions en particulier) et financées dans le cadre du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) qui contribue à la formation des bénévoles et soutient les régions qui engagent cette démarche au niveau régional.

La question des nouvelles formes d'engagement dans l'association a donné lieu en 2015 à une formation pour développer l'engagement des jeunes & les adhésions de soutien auprès des élus régionaux. Une formation sur l'élaboration du budget et le suivi comptable avec le service administratif et financier a été proposée aux trésoriers régionaux.

Enfin, en lien avec le service communication, les élus des bureaux régionaux ont travaillé sur la construction d'un projet régional de sensibilisation.

Des formations thématiques

Reconnue depuis plus 40 ans pour son expertise juridique, La Cimade, par le biais de ses experts proposent à ses **2 176 bénévoles** de nombreuses sessions de formation thématiques et techniques, clés essentielles à un **accompagnement qualitatif des 100 000 personnes reçues dans nos permanences**. L'actualité intense en 2015 sur les questions des violences, de la traite, de l'asile et du droit au séjour ont nécessité plus d'une quarantaine de formations en interne (réforme de l'asile, Dublin III, victimes de la traite, accueil et écoute des victimes de violence, droits des salariés étrangers, visas, protection sociale ou encore persécutions liées au genre, contrainte pénale, libération sous contrainte, fichage en France…).

La Cimade dispense des formations auprès de partenaires, travailleurs sociaux…

Un savoir-faire proposé par les régions aux partenaires

Fortement sollicitée cette année, La Cimade dispense aussi des formations à de nombreux partenaires extérieurs au plan national et régional. En **Ile-de-France** où les attentes sont fortes, plus de 23 formations ont été prodiguées à des travailleurs sociaux et des professionnels du secteur associatif sur la réforme de l'asile, l'accès à la santé, les victimes de violence ou encore sur l'accès aux droits à l'instar du **Sud-Est**, principalement sur **Avignon** et **Marseille**. Dans le **Centre-Ouest**, les besoins en formation concernaient des approches spécifiques sur les mineurs étrangers isolés ou encore les femmes étrangères victimes de violences conjugales et l'accès aux soins des étrangers. D'autres formations particulières ont été mises en place comme le traitement des problèmes de radicalisation à **Mulhouse** auprès de médiateurs culturels. En **Nord-Picardie**, les équipes se sont investies notablement auprès de professionnels mais aussi auprès d'éducateurs spécialisés en formation à l'Ecole supérieure en travail social de **Lille** et sur le droit des étrangers auprès de 23 assistants sociaux. Les équipes du **Sud-Ouest** ont elles aussi doublé leurs interventions sur l'asile, les communautaires ou encore les mineurs étrangers isolés à l'instar de **Mayotte** particulièrement concernée avec 4 000 mineurs sur son territoire. L'Outre-mer a d'ailleurs conduit deux formations d'envergure sur « l'entrée et le séjour des étrangers à Mayotte » et sur « la pratique du séjour des étrangers à Mayotte » qui a ciblé plus de 190 travailleurs sociaux et des enseignants.

Une dynamique de formation pour les salariés

Cette dynamique d'acquisition des compétences prévaut également pour les salariés. L'offre de formation s'est concentrée en 2015 sur l'organisation et l'exécution de leurs missions par l'organisation de formations spécifiques comme la recherche de financements, gestion de projets, communication non violente mais aussi l'accompagnement des responsables d'équipes dans leur rôle d'encadrement.

Des formations qualifiantes et un accompagnement à la Validation des acquis de l'expérience (VAE), ou l'acquisition du socle de connaissances et de compétences ont aussi été proposés. En 2015, 32 salariés ont bénéficié de ces formations. La politique de prévention active en matière de sécurité et conditions de travail s'est poursuivie avec des formations à la sécurité et la construction d'une campagne de formation/sensibilisation aux risques psychosociaux.

L'ENJEU DES RESSOURCES HUMAINES

Construite sur deux fondements composés par l'accord collectif d'entreprise en date du 17 janvier 2004, ses avenants, et une grille des salaires par catégorie, révisée chaque année à l'occasion des négociations annuelles, la politique ressources humaines de La Cimade axée sur la diversité, la mobilité, l'équité garantit un traitement uniforme pour tous. Ces principes sont appliqués tout au long du parcours des collaborateurs et collaboratrices de La Cimade. Une attention particulière est portée sur la qualité du bien-être au travail.

Des Instances Représentatives du Personnel renouvelées en 2015

La Cimade a vu ses instances représentatives du personnel intégralement renouvelées. Des élections ont été organisées en bonne et due forme, avec comme objectif partagé par tous, de permettre à un maximum de salariés de participer à ces élections, notamment les salariés exerçant en Outre-mer ou arrivés peu de temps avant les élections.

La délégation unique du personnel s'est réunie une fois par mois conformément aux exigences légales. Les échanges entre la Direction et la Délégation unique du Personnel se fait en bonne entente et permet à tous d'avancer dans l'intérêt de La Cimade et de ses salariés.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni tous les trimestres. Plusieurs visites ont permis de rappeler quelques règles de bonnes pratiques en termes de conditions matérielles de travail.

L'apaisement du climat social constaté ces deux dernières années s'est confirmé en 2015, le service ressources humaines s'est stabilisé et a poursuivi sa mission d'écoute, s'est efforcé de rester disponible et réactif et de maintenir une relation de confiance dans un état d'esprit constructif et collaboratif avec les Instances Représentatives du Personnel.

Les Négociations Annuelles Obligatoires 2015 ont eu pour résultats une augmentation collective des salaires de l'ensemble des salariés, la prise en charge des frais de transport des salariés et des stagiaires au-delà du minimum légal ainsi que le maintien d'un budget consacré au plan de formation au-delà de la contribution légale obligatoire, et équivalent à celui qui existait avant la réforme de la formation professionnelle de cette même année.

6 chantiers et projets

Un certain nombre de chantiers ou projets RH ont été travaillés et sont actuellement en cours :

- Mise en place effective du Service Civique ;
- Classification des emplois et barème de rémunération ;
- Document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- Prévention des risques professionnels ;
- Formations collectives ;
- Gestion des congés/RTT/récup.

Au 31 décembre 2015, La Cimade compte 106 salariés.
Les femmes représentent 75 % des effectifs salariés.

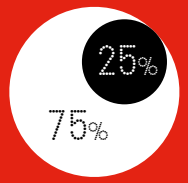

HOMMES 27
FEMMES 79

TOTAL : 106
au 31/12/2015

Cette supériorité en nombre se constate au sein de toutes les catégories professionnelles définies par la grille des salaires en vigueur.

Au 31 décembre 2015, sur 106 salariés, 17 sont titulaires de contrats à temps partiel, soit 16% des effectifs, dont la durée moyenne est de 63% (soit environ 96 heures mensuelles). Les contrats à temps partiels sont majoritairement occupés par des femmes 76% contre 24% d'hommes. Parmi les salariés à temps partiels, 2 d'entre eux étaient liés à La Cimade par contrat à durée déterminée. Sur l'effectif total, on dénombre 11 CDD au 31 décembre 2015, occupés par 91% de femmes et 9% d'hommes. L'ancienneté moyenne toutes catégories confondues à La Cimade est de 5,5 ans et varie sensiblement en fonction des catégories.

En 2015, La Cimade a accueilli 21 stagiaires dont la durée moyenne de stage était de 5 mois (gratification obligatoire pour les stages de plus de 2 mois consécutifs). Parmi ces stagiaires, 18 ont été accueillis en région (important nombre d'élèves avocats et étudiants en Droit) soit 86% des stagiaires accueillis en 2015. 3 stagiaires ont été accueillis au siège de La Cimade (Commission Prison / Migrant'scène / sensibilisation) soit 14%.

Cette année, les catégories de salariés les plus formées sont les catégories 3 qui représentent à eux seuls 50% des stagiaires en formation, suivies des catégories 1 et 2 qui représentent 39% des stagiaires en formation. 16 actions de formation ont été réalisées pour un nombre d'heures équivalent à 117 jours de formation (hors CIF et périodes de professionnalisation).

Dans le cadre du plan de formation et dans la lignée des orientations 2015, 3 actions collectives d'une durée moyenne de 2 jours ont été organisées sur les thèmes suivants :

- Formation de formateurs
- Formation Sécurité

Dans le cadre du compte personnel de formation (CPF), première année de sa mise en œuvre, quelques actions individuelles telles que des cours de langues, formations bureautiques, ou professionnalisantes ont été réalisées. Les formations suivies dans le cadre de ce nouveau dispositif donnent systématiquement lieu à un titre certifiant ou diplômant.3 salariés (2 femmes, 1 homme) ont bénéficié cette année d'une période de professionnalisation, leur permettant ainsi d'accéder à des formations universitaires et qualifiantes de longue durée en alternance. Enfin, 1 congé individuel de formation (CIF) a été accordé par Uniformation, ainsi un salarié de plus a pu bénéficier d'une formation diplômante.

Au Cada de Béziers

LA CIMADE REMERCIE SES PARTENAIRES

Si elle est l'une des seules associations nationales française à intervenir auprès des migrants, demandeurs d'asile et des réfugiés sur l'ensemble de la thématique de l'immigration, La Cimade mène ses missions avec d'autres à ses côtés, ayant à cœur de croiser les compétences, les expertises de toutes et tous. C'est pourquoi elle agit en partenariat avec de nombreuses associations, institutions, acteurs locaux et financeurs publics et privés. En 2015, ils ont été très nombreux dans toute la France à nous rejoindre ou nous inviter, à réfléchir avec nous, à échanger, à nous enrichir, à partager cette éthique forte qui place au centre le respect de la dignité humaine, de l'égalité, de la solidarité. La Cimade les remercie tous et regrette de n'avoir pu dresser une liste exhaustive de tous ses soutiens.

Ile-de-France

Nos partenaires financiers : Fondation Seligmann / Fonds SUEZ initiatives / Conseil régional d'Ile-de-France / Conseil Départemental 91 et 93 / Conseil Général du 93 / DDCS 91 / DRIHL / Fondation de France / ARS IDF / DRJSCS / Barreaux (75, 92, 93, 91) / Administration pénitentiaire d'IDF / Mairie de Paris / Mairie d'Aubervilliers / Mairie de Saint-Denis / Mairie de Massy / Département de l'Essonne / Ville d'Aubervilliers et de Saint-Denis.

Autres partenaires : Mairie de Cergy / Mairie de Montreuil / Festival Interbibly de Reims / Maison des métallos / Bibliothèque Vaclav Havel (18ème) / Les P'tits Chantiers de la Vie / Compagnie Arti-Zanat' / APASO / Théâtre du Soleil (12ème) / Réseau Welcom / Péniche Antipode (19ème).

Languedoc-Roussillon

Nos partenaires financiers : DRJSCS / DDCS Hérault / Ville de Montpellier / Conseil Départemental 34 - 66 / Conseil régional Languedoc-Roussillon.

Autres partenaires : Medecins du Monde / Secours Catholique, RESF / BDS / CGT / FNARS / Adoma / La Fraternité / Cinéma Diagonal / Projet squat L'Utopia / Forum Réfugiés / Podemos.

Sud-Ouest

Nos partenaires financiers : Conseil régional Midi-Pyrénées et Aquitaine / Conseil départemental Haute-Garonne / Hautes-Pyrénées / Gironde / Pyrénées Atlantiques / Tarn et Garonne / Mairies de Toulouse / Montauban / Pau / Agen / Aurillac / Tarbes / Bordeaux DRJSCS Midi Pyrénées / Barreau de Toulouse.

Autres partenaires : Médecins du monde / Amnesty international / RESF / Secours Catholique / FNARS / FASTI / LDH.

Sud-Est : RESF / ASTI / Welcome / Comède / Pastorale des Migrants / MRAP / La Mappemonde / Le CADA Jane Pannier / l'ATMF (asso des travailleurs maghrébins en France) / LDH / ACAT / MDM / Secours Catholique / Entraide Protestante / Secours Populaire / FTDA / Rencontres Tsiganes / Emmaüs / La Fondation Abbé Pierre / La FNARS / l'URIOPSS / Èclaireurs et éclaireuses unionistes de France (EEUDF) / CICADE / Le Ludambule / Marionnettes des Alpes / Mobilité / La Petite Ourse / Le Fil d'Ariane / Lacs Rivières Sentiers / L'Environnaire / Le Mucem / La Villa Méditerranée / Les cinémas de Variétés / L'Alhambra / Le Six Etoiles / l'Equitable Café / Agir à Aix-en-Provence.

Rhône-Alpes
Nos partenaires financiers : Fonds de dotation Mutuelle / Conseil régional Rhône-Alpes / DRJSCS / DDCS / DIRSP / Mairie de Lyon / Villeurbanne / Vaulx en Velin / Vénissieux / Valence / Grenoble / Annonay / Chambon sur Lignon / Pays de Gex / Fondation un Monde par Tous.
Autres partenaires : Associations unies de Rhône-Alpes sur le mal-logement / collectif migrants en Isère / Collectif des associations de défense des droits des étrangers - Lyon.

Normandie
Nos partenaires financiers : Mairie Alençon / CU Alençonnaise / Politique de la ville / DRJSCS BOP 104 / Mairie de Rouen / Métropole Rouen.
Autres partenaires : RESF / Welcome / Maison de la Vie associative.

Auvergne-Limousin
Nos partenaires financiers : ACSE / Mairie Eymoutiers / Ville de Clermont-Ferrand / Conseil départemental Clermont-Ferrand.
Autres partenaires : Le MAS (montagne accueil solidarité) / ACAT / Secours Populaire / Secours Catholique / Forum réfugiés / Amoureux au ban / Eglise protestante mains ouvertes.

Outre-mer : **Partenaire financier** : AFD.

Alsace-Lorraine
Nos partenaires financiers : Ville de Strasbourg / Etage (association Strasbourg) / Conseil Régional / DDCSPP / Conseil Départemental de Meurthe et Moselle.
Autres partenaires : Conseil des Résidents étrangers / Collectif « pour une autre politique migratoire européenne » / Pastorale des Migrants / CCFD (Strasbourg) : organisation commune de temps d'information (Centre social Protestant, Caritas, Secours Populaire sur Strasbourg, Entraide protestante, Secours Populaire, conférence saint Vincent de Paul, la manne, les Restos du Cœur sur Colmar…) / Rectorat / Croix-Rouge / Espoir (association) / Accès (association) Collectif « comprendre les migrations » (Colmar) / Emmaus / Arsea / Paroisses / Université de Haute Alsace.

Bretagne / Pays-de-Loire
Nos partenaires financiers : Fondation Abbé Pierre de Bretagne / Conseil Régional des Pays-de-Loire / Conseils départementaux de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine / Villes de Nantes / La Roche-sur-Yon / Rennes / Vannes / Séné / Rezé / Nantes métropole / Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes / DRJSCS des Pays-de-Loire et de Bretagne.
Autres partenaires : Dans les Pays de la Loire : Médecins du Monde / Aides / Ligue des Droits de l'Homme / Gasprom, RESF / Secours Catholique / Pastorale des Migrants / Maisons des Citoyens du Monde / Réseau Welcome / radio Jet FM et plusieurs maisons de quartier à La Roche-sur-Yon.
En Bretagne : Secours Catholique / Emmaüs / MRAP / RESF / Maison Internationale de Rennes / Asti de Saint-Brieuc / Cridev / Acrimed / Survie 35 / Si on s'alliait ? / radio Canal B et plusieurs centres sociaux à Rennes.

Femme accueillie dans notre permanence de Tarbes

Centre-Ouest
Nos partenaires financiers : Conseil régional Centre-Val de Loire / Conseil régional Aquitaine Poitou Charentes Limousin / FDVA Centre-Val de Loire / FDVA Poitou-Charentes / Mairie d'Orléans (Migrant Scène Orléans 2015) / Mairie de Tours (accès aux droits) / Fondation « Un monde par Tous » (via la fondation de France).
Autres partenaires : Association Studio Grenouille de Poitiers / Centre Social Mirabeau de Blois (mise à disposition locaux) / Paroisses protestantes de Tours / Orléans / Niort / FRAT (La Rochelle).

Nord-Picardie
Nos partenaires financiers : Conseil régional Nord Pas-de-Calais et de Picardie / Villes de Lille / Amiens / Valenciennes / Marly / Maubeuge / Feignies / Pont sur Sambre / Leval / Rousies / Louvroil / Aulnoye Aimeries / Neuf Mesnil / Direction interrégionale des services pénitentiaires / Fondation de Lille.
Autres partenaires : CD59, ARS, DRJSCS Nord Pas-de-Calais et Picardie / Collectifs de soutien aux Roms / Membre du RAIL Plateforme de Service aux Migrants (PSM) / Réseaux de défense de droits des femmes / Participation du GL de Lille au Conseil de Solidarité / collectif 3ciT pour « cinés, cités, citoyens de Tourcoing » composé du MRAP / de la LDH / du CCFD / de la MJC du Virolois et du Fresnoy.

Au plan national

Les associations nationales avec lesquelles nous développons les projets : ACAT / Aides / Amoureux au ban public / Amnesty International / Ardhis / Atd quart monde / ADDE (avocats pour la défense des droits des étrangers) / CCFD terre solidaire / Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration.
Comede (comité pour la santé des exilés) / Emmaüs France / Fasti (Fédération des Associations de Solidarité avec les travailleur-euse-s immigré-e-s) / FNARS / GAS (Groupe accueil et solidarité) / Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigré-e-s) / Ligue des droits de l'Homme / Médecins du Monde / OIP (Observatoire international des prisons) / RESF / Secours Catholique / Syndicat de la Magistrature / Syndicat des Avocats de France / Secours islamique France.

Les collectifs : ADFEM (Action et Droits des Femmes Exilées et Migrantes) / Anafé (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) / Des ponts, pas des murs ! / Manifeste euro-africain / CFDA (Coordination Française Pour le Droit d'Asile) / CCME (The Churches Commission for Migrants in Europe) / Collectif alerte / Collectif ensemble contre la traite des êtres humains / Collectif Pour une égalité des droits entre Français.es et étranger.e.s / CRID (Centre de Recherche et d'Informations sur le Développement) / CoordEurop - La Coordination Européenne pour le Droit des Étrangers à Vivre en famille / Coordination Sud Dom'Asile / FEP (Fédération Entraide Protestante) / FNARS /

FPF (Fédération Protestante de France) / GENEPI (Groupement Etudiants National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées) / GNCP (Groupe National de Concertation Prison) / MOM (Migrants Outre-Mer) / Migreurop / OEE (Observatoire de l'Enfermement des Etrangers) / ODSE (Observatoire du droit à la Santé des Etrangers) / PICUM (Plateforme pour la Coopération Internationale sur les Sans-papiers) / Plateforme 12 (Pour la régularisation des travailleurs-euses sans papiers et l'égalité de traitement entre Français-es et Etranger-e-s dans les études comme au travail) / Plateforme française d'Eunomad / Plateforme des ONG françaises pour la Palestine / Réseau Chrétiens Immigrés / Réseau Chrétiens de la Méditerranée / Romeurope / UCIJ (Uni(e)s contre une immigration jetable) / UNIOPSS / Collectif Loujna-Tounkaranké.

Nos partenaires à l'international : IREMMO ou le FORSEM l'association espagnole Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía (APDHA) / l'association marocaine Gadem (groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et des migrants), en lien étroit avec Migreurop / Association italienne ARCI / Le réseau Migreurop et la coalition Boats 4 people / CCME[1] (Commission des Eglises pour les migrants en Europe) / Euromed Droits et deux associations israéliennes / Hotline for Refugees and Migrants et Physicians for Human Rights / GADEM-APDHA - Migreurop / Actions et droits des femmes migrantes et exilées (ADFEM) /Association FIA (Femmes inter associations inter service migrants) / Ensemble contre la traite des êtres humains.

Algérie : Rencontre et développement.

Mali : Association malienne des expulsés / ARACEM (Association des rapatriés d'Afrique centrale au Mali) / Caritas Gao.

Maroc : Caritas Maroc / GADEM (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants).

Mauritanie : MDH (Association mauritanienne des droits de l'homme).

Niger : AEC (Alternatives espaces citoyens) / ANDDH (Association nigérienne des droits de l'homme).

Sénégal : REMIDEV (réseau migrations et développement) / PARI (Point d'accueil pour les réfugiés et immigrés).

Tunisie : FTDES (Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux).

Nos partenaires privés : Allovoyages / Bastamag / École de la philanthropie / Youprix / Fondation EDF / Fondation Abbé Pierre / Fondation un Monde par Tous / Fonds de dotation Inkermann / Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité / Fondation de France / Fondation des Droits de l'Homme / Fondation Tolkien trust.

[1] The Churches' Commisssion for Migrants in Europe

Entretien pour un appui juridique à Nevers

EDITÉ PAR LA CIMADE
SERVICE COMMUNICATION
& DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES
PRIVÉES & SENSIBILISATION

64, rue Clisson 75013 Paris
TEL : 01 44 18 66 06
FAX : 01 45 56 08 59
info@lacimade.org

www.lacimade.org

@lacimade

www.facebook.com/pagesLa-cimade

Une publication rédigée et coordonnée par Véronique Linares

Conception graphique : Medias Uniques Conseil

Iconographie : Alexandra Bellamy, Raphael Bodin, Célia Bonnin, Camille Brilloit, Régis Dondain, Rafael Flichman, Bertrand Gaudillère, Jérémie Lusseau / IRIS PICTURES, Sara Prestianni, Jean-Claude Saget, Elsa Tyszler, Vali, Noun Project.

NOS VIFS REMERCIEMENTS À TOUTES
LES MILITANTES ET TOUS LES MILITANTS
DE LA CIMADE

la Cimade
L'humanité passe par l'autre